

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2432 - MARDI 13 OCTOBRE 2015

Succession de Malumalu

La société civile appelée à faire diligence

Depuis le 10 octobre, la Ceni est décapitée. Elle n'a plus de président. L'abbé Apollinaire Malumalu qui, jusque-là, présidait aux destinées de cette institution d'appui à la démocratie vient de rendre le tablier à la suite des raisons de santé. Dans l'opinion, l'on craint que ce nouveau développement de la vie politique

congolaise n'affecte dangereusement un processus électoral déjà grippé ouvrant ainsi toute grande la perspective du glissement tant redouté.

Beaucoup craignent que les confessions religieuses (la composante de qui l'on attend la proposition d'un éventuel candidat à la succession) ne fassent perdurer



L'abbé Apollinaire Malumalu

le suspense comme autrefois à l'époque de la désignation du désormais ex- prési-

dent de la Ceni promu à ce poste contre la volonté de l'Église catholique. [Page 12](#)

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS

Bientôt la fin de l'anarchie



Un conducteur s'approvisionnant en carburant dans une station-service

Le ministère des Hydrocarbures a confirmé l'imminence de la promulgation d'une nouvelle loi sur l'importation, le stockage, la vente et la structure de prix des produits pétroliers et leurs dérivés. À en croire de nombreux analystes, cette loi est indispensable pour restaurer l'ordre dans un secteur pris d'assaut par les privés qui ne respectent pas les normes strictes de sécurité dans la gestion des produits pétroliers, du reste, hautement inflammables.

Les conditions de transport des produits pétroliers laissent à désirer, surtout à l'intérieur de la RDC. L'autre grande nouvelle est le classement de la RDC parmi les pays producteurs de pétrole. Par cette reconnaissance internationale, le pays trouve un moyen de favoriser l'entrepreneuriat local dans un secteur dominé actuellement par les grandes firmes internationales. [Page 13](#)

NDULE AWARDS

La septième édition annonce la couleur

Dans les détours d'un cocktail organisé autour de la presse, la Salle Alain de l'Hôtel Invest a servi de cadre, le 9 octobre, à la présentation du nouveau comité de l'événement qui entend se tenir à la Halle de la Gombe le 5 décembre sous le thème « Paix et réconciliation nationale ». Il s'agit de « Ndule Awards » qui en est à sa septième édition. À l'horizon 2016, il a paru opportun « d'annoncer de vive voix l'aspiration commune à la paix et à la réconciliation », ont indiqué les organisateurs.

L'événement revient donc à Kinshasa après une longue escapade à Goma et Matadi qui ont abrité les éditions respectives de 2013 et 2014. Un appel à sponsors a été lancé en prévision de l'édition en cours que le nouveau comité veut « grande et réussie » de sorte à célébrer à sa juste valeur la culture congolaise. [Page 13](#)

DIVISION 1/4E JOURNÉE

DCMP conjure le sort face à V.Club

Les Immaculés de Kinshasa ont eu raison, le 11 octobre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, des Dauphins Noirs, au terme du derby de la capitale, en match comptant pour la quatrième journée du championnat national de football -Division 1- dans la zone de développement ouest. C'est la première victoire du Daring Club Motema Pembe (DCMP) sur son rival de toujours, l'AS V.Club, depuis 2007.

Et cette trente-troisième confrontation

entre les deux équipes en vingt et une éditions du championnat national devrait être sanctionnée d'une victoire du team vert et blanc afin d'égaliser le voisin au niveau statistique.

Les joueurs de Mwinzi ont su répondre au défi physique et tactique, étant bien en place dans le match, même s'ils ont abandonné le ballon à l'adversaire au cours de la deuxième période. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Modèle

Même si le grand public n'en connaît encore que les grandes lignes, la nouvelle Constitution sur laquelle les citoyens devront se prononcer le 25 octobre a toutes les chances de s'imposer comme un modèle dans le domaine de la gouvernance publique en Afrique. Sur plusieurs points, en effet, elle apporte des correctifs aux modèles venus d'ailleurs qui ne manqueront pas d'être imités dans de nombreux pays dès lors qu'ils auront prouvé leur efficacité sur le terrain.

Parmi ces points deux méritent, selon nous, une attention particulière car ils sont porteurs d'une véritable révolution institutionnelle.

Le premier est l'affirmation de la décentralisation comme l'un des principes fondamentaux de la nouvelle République proposée au peuple congolais. Alors que jusqu'à présent tout, ou presque, se décidait au cœur de la République, à la présidence, dans les deux assemblées parlementaires, au sein du gouvernement ou dans les puissantes administrations centrales, les collectivités locales détiendront, demain, des pouvoirs et des moyens financiers qui leur permettront de répondre sans délai aux attentes des populations. Alors qu'elles étaient perçues jusqu'alors comme des entités secondaires, elles s'imposeront dans la vie publique comme des acteurs incontournables de la société congolaise.

Le deuxième point modifiera tout aussi profondément notre mode de gouvernance : il concerne l'instauration d'un Exécutif dit « bicéphale », avec un président de la République élu au suffrage universel mais dont le mandat sera réduit de sept à cinq ans et un Premier ministre qui aura autorité sur tous les membres du gouvernement. Choisi par le chef de l'État celui-ci n'aura pas un rôle simplement honorifique, mais conduira concrètement les actions entreprises dans les domaines les plus divers ; il aura donc toute latitude pour concrétiser les options définies en concertation avec le président et la majorité parlementaire. Loin d'être un faire-valoir il assumera des responsabilités bien réelles.

Rendons à César ce qui revient à César : si des réformes aussi profondes sont aujourd'hui possibles c'est d'abord et avant tout parce que le Congo a été gouverné au cours des quinze dernières années de telle façon qu'il peut aujourd'hui franchir ce pas en avant décisif. Ne l'oublions pas !

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Guy Marius Okana demande aux jeunes de dire Oui

« Le Oui est avantageux pour vous les jeunes à plus d'un titre... », a déclaré Guy Marius Okana lors d'une conférence-débat ce 12 octobre à la mairie de Ouézé.

manquer à dire en ces jours où les Congolais ne jurent que par le Oui ou le Non au référendum prévu le 25 octobre. « Je vous invite à voter Oui pour

hortant ces derniers à respecter les biens d'autrui et publics. Un message applaudi à tout rompre par les jeunes, arborant les tee-shirts qu'ils avaient portés sur lesquels pouvait-on lire : « Parlons Congo », principal thème de ce rendez-vous.

Par ailleurs, Guy Marius Okana a rafraîchi la mémoire des jeunes en les rappelant, succinctement, l'historique de la vie politique du pays notamment sur le nombre de Constitutions déjà changées au Congo allant des premières heures de l'Indépendance jusqu'à ce jour. Par le passé, a-t-il dit, ce sont les jeunes qui ont créé les partis politiques, assumé les hautes fonctions au niveau de l'Etat... « Aujourd'hui, c'est cet avantage, parmi tant d'autres, que la nouvelle Constitution vous donne », à en croire le président de l'Association Jeunesse d'aujourd'hui et demain qui s'est également prêté à une série de questions-réponses pour mieux éclairer la lanterne de jeunes sur certaines problématiques qui les tenaient à cœur.

Rominique Nerplat Makaya



Guy Marius Okana s'adressant aux jeunes / crédit photo Adiac

Les jeunes du 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouézé, ont pris d'assaut la salle de conférence de leur mairie. À la tribune, Guy Marius Okana, président de l'Association Jeunesse d'aujourd'hui et demain, ne pouvait

cette nouvelle Constitution qui sera à l'avantage du plus grand nombre surtout vous les jeunes », a insisté l'orateur. « Pas d'agitation, ni de violence », a-t-il poursuivi en ex-

JUSTICE

Les experts nationaux procèdent à la révision des codes

Il se tient du 12 au 15 Octobre à Brazzaville, des ateliers de restitution des travaux des experts chargés de réviser les codes administratifs, civils, procédures civiles des personnes et de la famille...

Il est question, a déclaré le chef du Projet d'action pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (Pareda) Asséta Touré Compaoré, d'aménager quelques dispositions contenues dans les codes régissant le système judiciaire congolais

afin de les adapter aux exigences modernes ou mieux aux attentes des populations ; étant donné que certaines de ces dispositions de la loi ne sont pas toujours respectées encore moins appliquées parce que certains citoyens ne les connaissent pas d'autant qu'elles ne répondent pas à leurs préoccupations.

Il faut relever que certains de ces codes existent déjà. Il s'agit, au cours de ces ateliers, de les améliorer, les réviser pour extraire les dispositions qui ne sont plus adaptées et au besoin introduire de nouvelles.

« Ce que nous organisons aujourd'hui, est le début du processus. Quand on entreprend une activité de codification, il faut s'assurer que les gens suivent le processus, qu'ils comprennent ce que vous faites », a poursuivi la cheffe du Pareda. Au cours de cette deuxième phase, les experts se rendront à l'intérieur du pays pour consulter les populations autour de ces textes et de recueillir leurs amendements avant de les insérer dans ces codes en attendant leur présentation au gouvernement.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

CAMPAGNE RÉFÉRENDIAIRE

L'organe de régulation invite les médias à observer le principe d'égalité

Les textes règlementaires et légaux ont fixé un certain nombre de directives que le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) a l'obligation de rappeler aux professionnels de l'information et de la communication pour la couverture médiatique des campagnes électorales des scrutins politiques populaires.

Pour la campagne référendaire, qui a débuté depuis le 9 octobre sur l'ensemble du territoire national, le président du Cslc, Philippe Mvouo a réuni le 12 octobre à Brazzaville, les professionnels de l'information et de la communication pour leur rappeler les obligations et les devoirs qui leur incombent en période électorale. « Après les différents échanges que le Conseil a eus avec les partis, groupements politiques et la société civile, l'audiovisuel public ne fait point l'effort de laisser place à l'équité. Et maintenant que la campagne référendaire est ouverte, c'est de l'égalité qu'il s'agit d'appliquer : égalité en temps de passage, égalité en temps de parole », a déclaré le président du Cslc.

Il a exhorté les journalistes des médias audiovisuels d'organiser des débats contradictoires afin d'aider, a-t-il déclaré, le peuple à comprendre la démocratie et à arrêter l'imposture et la démagogie des politiciens. La vocation de ces débats contradictoires, a-t-il insisté, est d'éclairer le peuple sur la réalité et la vérité des en-



Les responsables des médias

jeux.

« N'oubliez pas que l'une de vos missions cardinales, c'est l'éducation. Or, on n'éduque pas en travestissant la vérité, en renversant les valeurs, en prêchant le mal, en prophétisant l'apocalypse... On ne peut pas prétendre parler au nom du peuple, prétendre l'aimer, prétendre le servir et ouvrir en même temps, pour lui, des

chemins d'incertitude. Le destin d'un peuple est à porter en conscience et à polir des idées saines et des projets rassu-

selon le poids de son influence sur le quotidien des hommes. « Soyez les défenseurs de la cité contre le mal politique qui

tés, des dogmatismes et de la perversion intellectuelle qui plongent le peuple dans le vertige de la psychose, de la peur et du désespoir. Dites aux politiques que les démocrates ne sont pas des ennemis, qu'ils ne peuvent prôner la guerre que pour se dominer ; point n'est besoin de recourir à une quelconque puissance », a-t-il conclu.

La seule puissance, a-t-il rappelé, c'est celle des idées et non des forces brutales. Pour triompher de l'autre ou des autres, a-t-il poursuivi, il suffit simplement de disloquer sa cohésion pour le vaincre de l'intérieur et le réduire à l'impuissance. « Dites aux politiques que notre démocratie est encore trop jeune, fragile et vulnérable pour être de tout temps soumise à l'épreuve de la construction-déconstruction. Elle appelle d'eux responsabilité, pondération et sagesse. La démocratie de la menace s'aveugle et finit par engager le peuple sur le chemin du suicide collectif », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

rants », a-t-il précisé.

Il a exhorté les professionnels de l'information et de la communication à être honnêtes, à présenter la réalité en toute simplicité et

ronge les espoirs des citoyens. Parlez, expliquez la démocratie, débarrassez-la des scories du mensonge, de l'imposture, de l'injustice, des contre-véri-

INFRASTRUCTURES

Lancement des travaux d'extension et de réhabilitation de l'Académie militaire Marien -Ngouabi

La cérémonie du lancement des travaux s'est déroulée le 10 octobre, dans l'enceinte de cette structure, située dans la périphérie nord de Brazzaville, sous le patronage du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Le ministre Charles Richard Mondjo était entouré du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, des membres du haut commandement militaire, de l'attaché de défense de la République populaire de Chine au Congo, Xu Guopei, ainsi que du directeur général de la société BRCC, chargée de la réalisation des travaux. Deux allocutions ont ponctué la cérémonie. L'attaché de défense de la République populaire de Chine au Congo, Xu Guopei, est intervenu le premier, saluant l'excellence des relations qui lient les deux pays et la réalisation de ce

projet. Il a déclaré voir dans cette entreprise l'opportunité de fructifier davantage la coopération entre les deux pays.

Le directeur général de l'équipement, le commissaire colonel Aristide Ngakosso Ngama, a évoqué « Un choix nécessaire parce qu'il contribuera efficacement au renforcement des capacités des personnels des FAC dans l'accomplissement de leurs missions traditionnelles de défense et de l'intégrité territoriale. » Puis il a insisté sur les données techniques du projet : quatre bâtiments de type caserne vont être érigés sur une surface de 13 450 m² ; il s'agit d'un bâtiment de cours R + 2 d'une surface bâtie de 1 573 m² comprenant une salle de déminage, une salle de tir et une salle de lecture au rez-de-chaussée et des salles de cours aux 1er et 2^e étages ; deux bâtiments pour dortoirs des stagiaires R + 1 d'une surface bâtie de 1 030 m² et 1 046 m² comprenant six chambres de 50

m² pour six personnes à chaque niveau pour l'un, et 12 chambres individuelles de 25 m² à chaque niveau pour l'autre ; un bâtiment pour logement des instructeurs R + 1 d'une surface bâtie de 1 046 m² comprenant 10 chambres individuelles à chaque niveau. Outre ces travaux, il est prévu les voiries et réseaux divers, la construction d'un mur de clôture de 400 m et la pose d'un portail à l'entrée.

Dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments, il est prévu la reprise de la peinture sur une surface de 35 000 m², le revêtement d'hydrofuge sur une surface de 7 500 m² ; l'aménagement du terrain et le dispositif d'entraînement de l'ancien site de l'académie militaire Marien-Ngouabi. Notons que le coût global des travaux s'élève à 8 milliards de francs Cfa, don de la partie chinoise. La cérémonie s'est achevée dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

Le MCDDI appelle ses militants à voter « Oui »

À l'issue de la session inaugurale du comité national du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), aile Euloge Landry Kolelas, le président du parti a vanté les avancées positives, sur plusieurs plans, de la nouvelle Constitution qui sera soumise au référendum le 25 octobre.

« Au moment où nous tenons notre session inaugurale, la campagne pour le référendum bat son plein. C'est l'occasion pour nous de soutenir cet élan démocratique, concrétisé par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Il sied de souligner que la Constitution du 20 janvier 2002 est un problème. Nous l'avons déjà combattue du vivant du président fondateur de notre parti, Bernard Bakana Kolelas, de même que ceux qui la défient aujourd'hui », a-t-il déclaré.

Ainsi, Euloge Landry Kolelas a fait comprendre aux membres du comité national que la nouvelle Constitution, soumise au référendum, offre des avantages significatifs, notamment la décentralisation effective ; la valorisation de la parité hommes/femmes, du statut de l'opposition politique, de la responsabilité des agents publics, y compris du président de la République ; la création du poste de Premier ministre et l'existence d'un gouvernement responsable devant le Parlement ainsi que la réaffirmation de la limitation des mandats à deux fois cinq ans.

Il a rappelé, en outre, à l'auditoire que le changement de Constitution s'inscrit dans la vision du président-fondateur du MCDDI qui pensait, a-t-il dit, que le Congo a besoin des institutions fortes pour la bonne marche de la démocratie. C'est ainsi que Euloge Landry Kolelas a invité ses militants et sympathisants à concentrer leurs efforts pour une mobilisation fructueuse et sans prix, tout au long de la campagne référendaire.

Notons qu'au cours de cette session inaugurale, les membres du comité national ont examiné et adopté le programme d'activités du parti de la période allant d'octobre à décembre 2015. Ils ont également adopté une motion de soutien au président de la République pour la convocation du référendum et une recommandation au bureau exécutif national pour l'implication de cette formation politique dans la campagne référendaire.

Cette session inaugurale du comité national s'est tenue deux semaines après la troisième convention du MCDDI qui avait porté Euloge Landry Kolelas au poste de président de cette formation politique.

Signalons qu'une crise traverse actuellement ce parti dont l'ancien secrétaire général, Guy Brice Parfait Kolelas, a été démis de ses fonctions à l'issue de cette troisième convention. Il lui a été reproché de « basculer à l'opposition au mépris de l'accord qui lie sa formation politique au Parti congolais du travail ».

Roger Ngombé

Le gouvernement va construire des logements sociaux dans la Sangha

Dans le cadre de la poursuite des travaux de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, le gouvernement prévoit la construction à Ouesso, chef-lieu dudit département des logements sociaux et d'un marché moderne. L'ouverture des plis relatifs à la réalisation de ces infrastructures d'utilité publique a eu lieu le 9 octobre au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux

Grands travaux. Concernant le premier marché, douze sociétés ont soumissionné parmi lesquelles : Congo Dawa, MBTP, PQ International, ZTC, CGGC, Sino Congo, Cedi Congo, Casse tour etc. Les montants des travaux varient entre 7 et 12 milliards FCFA, pour une durée d'exécution allant de 12 à 24 mois.

Le second projet sera réalisé par Servico, Qudind, Serrutop. 2.792.746 et 4.362.840.000 FCFA

sont les montants des offres proposés pour une durée d'exécution variant entre 12 et 15 mois.

« La réalisation des infrastructures d'utilité publique et sociale, ainsi que des travaux connexes, participe incontestablement à l'amélioration de la qualité de vie et des services à offrir à la population », a indiqué la coordonnatrice des Marchés publics, Jacqueline Lydia Mikolo.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 09/2015/PADEF/UNGP-RPM

« du consultant national chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la Cuvette, le Pool et la Bouenza »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la CUVETTE, le POOL et la BOUENZA.

L'élevage de poules de case est une activité traditionnelle exercée principalement par les femmes. C'est une source importante de protéine animale et de revenus non négligeables pour de nombreuses familles pauvres en milieu rural congolais. Cependant, cette activité pratiquée de façon extensive à une très faible productivité

Pour améliorer la productivité des élevages familiaux en milieu rural, le PADEF envisage apporter un appui à la filière avicole à travers le développement de formules d'alimentation faisant appel aux ressources d'origine locales et éventuellement de la provende industrielle, en fonction de la disponibilité sur le marché; l'introduction de races améliorées tout en préservant l'empreinte écologique des souches locales mieux adaptées, l'amélioration de la couverture sanitaire et des installations. Cependant, la plus grande contrainte identifiée dans ce type d'élevage reste l'indisponibilité de l'aliment, en lien avec l'approvisionnement incertain des provendiers en constituants de base (maïs et soja).

2. L'objectif global de la mission du Consultant est d'évaluer les besoins en soja et en maïs en lien avec la fabrication locale de la provende dans les Départements de la Bouenza, de la Cuvette et du Pool. La durée de la mission est de 21 jours.

3. Le PADEF invite les candidats intéressés à

manifesteur leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) avoir un niveau académique d'au moins BAC + 5 en agronomie-économie, agro-industrie; technologie alimentaire; développement rural ou tout autre discipline similaire, (ii) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans; (iii) Avoir effectué au moins deux (2) missions similaires dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux, (iv) avoir la maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point, etc.). (NB : joindre les copies des pièces prouvant les informations fournies).

4. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 26 octobre 2015 à 12H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 09/2015/PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer la demande en maïs et soja en lien avec le développement de la filière avicole dans la Cuvette, le Pool et la Bouenza».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Le Secrétaire Permanent
Charles KINZEZE



AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 10/2015/PADEF/UNGP-RPM

« du consultant national chargé de réaliser une étude pour l'installation d'une unité pilote de production de gari à NDOUNGA »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement du consultant national chargé de réaliser une étude pour l'installation d'une unité pilote de production de gari à NDOUNGA.

La dynamique impulsée par les PRODER avec l'introduction des variétés saines de manioc, la multiplication des boutures à grande échelle et le renforcement des capacités de production des GIEC a eu pour conséquence, l'augmentation des superficies de manioc cultivées, l'amélioration de la productivité et naturellement l'augmentation significative de la production des racines. L'expérience réussie au niveau des GIEC peut servir comme base de développement à l'échelle nationale, d'un entrepreneuriat organisé de transformation et de commercialisation des produits agro-alimentaires. La promotion de cet entrepreneuriat est une réponse aux insuffisances observées au niveau des GIEC, c'est-à-dire leurs incapacités à intégrer les chaînes de valeur aux niveaux local et national notamment en ce qui concerne la valorisation de la production du manioc. Ainsi, certains GIEC bradent leurs champs de manioc par la vente sur pied et/ou bord-champ, laissant ainsi échapper l'opportunité de réaliser une valeur ajoutée.

De ce fait, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) envisage appuyer à titre pilote la création à Ndounga (Département de la Bouenza) d'une unité pilote de production de Gari.

2. L'objectif global de la mission est de mener une étude pour l'implantation d'une unité pilote de production de gari à Ndounga. La durée de la mission est de 18 jours.

3. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) approche méthodologique détaillée de la conduite de l'enquête et le chronogramme, (ii) la proposition financière; (iii) Le Consultant devra être un spécialiste en technologie agro-alimentaire, notamment dans la transformation des produits agricoles, en agro-industrie; (iv) il doit faire montre des compétences avérées dans ces domaines; (v) Il devra en outre avoir une expérience d'au moins dix (10) ans dans l'introduction des innovations en milieu rural; (vi) une bonne capacité de communication et une connaissance avérée en approche participative. (NB : joindre les copies des pièces prouvant les informations fournies).

4. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

5. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 26 octobre 2015 à 12H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 10/2015/PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé de réaliser une étude pour l'installation d'une unité pilote de production de gari à NDOUNGA».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Le Secrétaire Permanent
Charles KINZEZE



AVIS DE RECRUTEMENT

N° SC 11/2015/PADEF/UNGP-RPM

« du consultant national chargé d'assurer le suivi et contrôle de l'exécution des travaux de construction et de réhabilitation du CAT d'Inoni Falaise »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un consultant chargé d'assurer le suivi et contrôle de l'exécution des travaux de construction et réhabilitation du CAT d'Inoni Falaise.

2. Dans le cadre du partenariat entre le PADEF et la Direction Générale de l'Élevage, il est prévue la construction des bergeries et la réhabilitation des parcs de nuit, de dimanche et de quarantaine, pour la mise en œuvre des opérations préliminaires au métayage ovin et caprin au niveau Centre d'Appui Technique (CAT) d'Inoni Falaise.

3. L'objectif global de la mission du Consultant est de contrôler les travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments et autres infrastructures. La durée de la mission est de trois (3) mois.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) avoir un niveau académique d'au moins BAC + 2 en génie civil/rural; (ii) Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine; (iii) Avoir effectué au moins deux (2) missions similaires dans le cadre des projets

financés par les bailleurs de fonds internationaux, (NB : joindre les copies des pièces prouvant les informations fournies).

5. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

6. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 26 octobre 2015 à 12H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 11/2015/PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'assurer le suivi et contrôle de l'exécution des travaux de construction et réhabilitation du CAT d'Inoni Falaise».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Le Secrétaire Permanent
Charles KINZEZE



INFO RENTREE 2015 – 2016 : Dernières inscriptions

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe-Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3^e année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

À VENDRE

Parcelle sur l'avenue de France au croisement de l'avenue Marien Nguabi, donnant dos au marché Poto-poto, contenant un logement, un dépôt et une quincaillerie.

Superficie globale 500 m².

PME

Des artisans dotés d'outils de travail

La ministre des Petites moyennes entreprises et de l'artisanat (PME), Adélaïde Mougani a fait un don de trente machines à quelques artisans acquéreurs exerçant dans l'agroalimentaire et les métiers de base des Bâtiments et travaux publics (BTP).

Achetés en Chine dans le cadre de la coopération entre les deux pays, ces équipements sont composés entre autres de : cinq presse à jus d'orange et deux à jus de canne manuelle ; les coupes frites manuelle et électrique, une décortiqueuse de riz, un mini pressoir à huile d'arachide, un vibreur à béton ; un malaxeur à sable et une scie à pierre à moteur thermique.

« Cet acte représente un premier pas d'appel à une source riche et diversifiée d'approvisionnement en ressources techniques pour nos artisans. Notre souhait est d'insérer ce recours dans le cadre partenarial entre nos deux pays, notamment dans la perspective de l'opérationnalisation du village artisanal moderne de Brazzaville », a déclaré la ministre des PME, lors de la cérémonie de remise de ces matériels, le 9 octobre à Brazzaville.

Elle a également annoncé la poursuite et l'intensification de ces genres d'actions au profit des acteurs évoluant sous sa responsabilité.

Notons que l'apport de l'artisanat centré ici sur la transformation des produits vient selon la ministre, compléter les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires dans ce domaine.

Il en est de même pour les activités BTP. Car, il est nécessaire de renforcer les capacités des opérateurs locaux qui prendront la relève, dans la construction et la maintenance des infrastructures au niveau national.

La nomenclature des métiers de l'artisan compte : 32 branches, 70 corps de métiers et 243 métiers incluant l'agriculture, les activités extractives, la métallurgie, la réparation, l'hôtellerie, les transports, l'assainissement ainsi que les services dédiés aux enfants, aux vieux et aux handicapés.

Lopelle Mboussa Gassia

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

SANTÉ PUBLIQUE

1200 patients seront dépistés du glaucome à Brazzaville

L'Association pour la préservation de la vue (Aprevue) que dirige le Dr. Charles Nganga Ngabou a lancé du 5 au 12 octobre, une campagne de dépistage gratuit du glaucome (une maladie du nerf optique qui conduit à la cécité). Ces consultations ont lieu au Centre communautaire des soins oculaires à Nkombo dans le neuvième arrondissement Djiri.

oculaire. Une personne atteinte du glaucome devient aveugle à vie et on ne peut plus récupérer sa vision. Cependant, il existe un traitement médical, par laser et



Les patients pour la consultation (crédit-adiac)

Le Centre a été ouvert officiellement le 8 octobre, à Nkombo dans le neuvième arrondissement Djiri. C'était en présence des représentants du directeur départemental général de la santé, Samuel Ekouya, du maire de Djiri, Guy Roger Embongo, du conseiller à la lutte contre la maladie de l'OMS-Congo, Prospère Moutikabeka et leur partenaire de l'association Kilimandjaro Center, Peter Kileo.

L'ouverture a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de la vue dans le monde. Les consultations sont gratuites durant toute cette campagne. Après la période fixée, les consultations deviendront payantes moyennant une somme de 3500 francs CFA et le contrôle se fera à un montant de 2000 francs. Pen-

dant cette campagne, les dix premiers patients détectés de cataracte subiront une intervention chirurgicale gratuite. D'après le Dr. Charles Nganga, 80% des cas de cécité sont dus à la cataracte au Congo. L'intervention chirurgicale de cette pathologie permet aux aveugles de recouvrer leur vue. Le glaucome est une maladie qui conduit à la cécité au fur et à mesure que le nerf se détruit. Interrogé sur l'orientation des malades après le dépistage, il a expliqué que le travail se fait sur la question par l'association. Elle envisage solidariser les glaucomeux afin de leur permettre d'avoir les produits à un bas prix. « Cette initiative ne se limitera pas qu'à ceux qui ont le glaucome mais aussi à tous ceux qui ont les problèmes de santé

chirurgical. Le traitement médical consiste à baisser la tension de l'œil malade. Ce traitement est à vie mais le patient ne peut plus retrouver sa vision précédente », a-t-il précisé, insistant que « le dépistage reste le seul moyen de lutte contre le glaucome ». Notons que l'association Aprevue existe au Congo depuis 2009. Le centre communautaire de soins oculaire a été ouvert dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « vision 2020 », lancée par l'Organisation mondiale de la santé en février 1999, à Genève en Suisse.

Au terme de la cérémonie, les responsables de cette association ont lancé un appel à contribution à toute personne de bonne volonté pour la prise en charge des patients.

Lydie Gisèle Oko

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

Les adolescentes face à leurs défis au Congo

En dépit des mesures prises par le gouvernement, dans les domaines de l'éducation, la santé sexuelle et reproductive, la protection et la lutte contre les violences sexuelles, la jeune fille congolaise est encore exposée aux grossesses précoces, aux violences sexuelles et à l'abandon scolaire

L'humanité a célébré le 11 octobre, la Journée internationale de la fille. Dans une déclaration rendue publique à cette occasion, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a rappelé que cette journée constitue une opportunité pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale à la précarité de la situation de la jeune fille à travers le monde. Ceci afin de promouvoir et de protéger ses droits et de la mettre à l'abri des violences.

En effet, cette journée est commémorée cette année sur le thème : « Le pouvoir des adolescentes : ambition 2030 ».



La ministre Catherine Embondza Lipiti rendant publique la déclaration du gouvernement ; crédit photo Adiacconsentis par la communauté internationale

Selon la ministre congolaise en charge des questions des femmes, cet événement est célébré au moment où la communauté internationale évalue les progrès réalisés dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) depuis leur mise en œuvre en 2000 et fixe des objectifs de développement durable pour les 15 prochaines années. « Les filles nées au début du millénaire ont atteint l'adolescence,

et celles nées cette année seront adolescentes en 2030. C'est donc un moment opportun pour réfléchir au pouvoir fondamental des adolescentes pour briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination », a-t-elle indiqué.

Catherine Embondza Lipiti a également rappelé les efforts communautaires internationaux ces quinze dernières années, dans l'amélioration de la vie des filles durant la petite enfance. Elle a ensuite reconnu que les investissements ont été insuffisants pour relever les défis auxquels les filles sont confrontées quand elles entrent dans la deuxième décennie de leur vie. « Les appels en faveur d'investissements dans la jeunesse se sont multipliés ces dernières années.

C'est pourquoi, un cadre de développement durable pour l'après 2015 a été défini, reposant sur les enseignements du passé, qui autonomiseront les jeunes et comporteront des indicateurs et des cibles spécifiques dans les domaines de l'éducation, du développement des compétences et de l'emploi, de la santé, en particulier la santé sexuelle et reproductive, de la participation et du leadership des jeunes », a ajouté la ministre.

C'est ainsi qu'elle a souligné la nécessité de voir les jeunes être placés au centre de la vision du développement durable de l'après-2015, le but étant de leur permettre de jouer un rôle directeur dans l'avenir que les gouvernants souhaitent. De nombreux pays sont, a-t-elle dit, optimistes que les politiques qui aident les jeunes à réaliser leur potentiel peuvent également contribuer au développement économique de la nation. « Des investigations stratégiques peuvent offrir aux jeunes la possibilité de faire va-

loir leurs droits à l'éducation, à la santé, au développement et à une existence exempte de violence et de discrimination. Si les filles sont accompagnées durant l'adolescence, estiment les spécialistes, elles ont le potentiel de changer le monde. Investir dans la réalisation du potentiel des adolescentes permet de défendre leurs droits aujourd'hui et d'assurer un avenir plus équitable et plus prospère », poursuit le message du gouvernement.

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a, enfin, exhorté les jeunes filles congolaises à saisir les opportunités que leur offrent le gouvernement afin de garantir leur avenir et celui de la nation. Catherine Embondza Lipiti a notamment fait allusion au scrutin référendaire du 25 octobre prochain, qui ouvrira d'après elle, la voie à l'efficacité des libertés et droits fondamentaux (civils et politiques) des adolescentes.

Parfait Wilfried Douniama

DOMINIQUE FOULLY

« Toutes les administrations dans le monde sont confrontées à un défi de performance »

Dans le cadre du renforcement des capacités managériales des hauts dirigeants, des cadres managers et autres agents de l'administration congolaise, le gouvernement congolais a signé le 20 juillet 2013, un contrat de 3 ans dénommé « Libosso » « en avant » avec l'École des Hautes études commerciales de Paris (HEC). Dans une interview accordée à la presse, le directeur pédagogique d'HEC, le professeur affilié Dominique Foually, revient sur quelques aspects de cette formation et le travail déjà abattu.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Libosso » au Congo, vous venez de former la deuxième vague des cadres de l'administration congolaise. Quelle est l'importance de cette série de formations ?

Dominique Foually (DF) : Le programme « Libosso » a pour objectif de renforcer les capacités managériales des cadres et agents de l'ensemble de la fonction publique. C'est une opération transversale qui concerne tous les ministères et plusieurs catégories d'agents et cadres de l'Etat. Aujourd'hui, vous savez que toutes les administrations dans le monde sont confrontées à un défi de performance. Ces managers doivent être efficaces pour transformer l'organisation et ajouter des missions à l'administration. Les administrations dans le monde aujourd'hui ont un rôle plus important à jouer. En plus des fonctions régaliennes, elles jouent un rôle de levier du développement économique.

LDB : Le projet a été lancé en mai 2014. Aujourd'hui plus d'un an après, quel bilan pouvez-vous faire à mi-parcours ?

DF : Nous sommes à la deuxième promotion pour 160 personnes formées. Nous allons ouvrir la troisième promotion à la fin du mois, elle concernera 80 personnes, ce qui fera

environ 240 personnes. Nous avons eu aussi un groupe de dirigeants composé d'une cinquantaine de personnes : directeurs généraux, directeurs de cabinet, inspecteurs généraux, conseillers... Pour le moment, nous avons eu 400 agents. Nous déployons le programme en respectant l'agenda du gouvernement congolais. Le bilan à mi-parcours, nous aurions aimé en faire un peu plus, nous trouvons que la programmation a été probablement insuffisante pour obtenir un effet plus global. Si nous étions allés un peu vite depuis 2014, nous pourrions déjà atteindre 300 à 400 personnes formées.

LDB : Peut-on dire que le Congo tarde à s'imposer dans la mise en œuvre de la Gestion axée sur les résultats ?

DF : Il faut être raisonnable dans les comparaisons. Je crois que tous les pays, en premier la France, ont du mal à avoir une gestion par les résultats de leurs politiques publiques. Il y a déjà des conditions complexes à mettre en œuvre tels que des problèmes de financement. Il y a certes des difficultés au Congo, mais il y en a aussi dans d'autres pays africains, surtout là où nous avons développé ce genre de programme. Je ne dirai pas que le Congo tarde à avoir une orientation aux résultats. Car l'orientation aux résultats n'est pas facile.

LDB : Quel genre d'outils disposez-vous pour évaluer ce genre de travail ?

DF : Nous n'avons pas d'outils, parce que ce n'est pas notre rôle d'être juge et partie. Nous disposons d'enseignements, de méthodes, et c'est à l'administration congolaise de développer un outil d'évaluation. Nous sommes jugés au résultat. Le résultat, c'est d'enclencher une dynamique sur la base d'une prise de conscience et donner les méthodes pour avancer. Nous ne cherchons pas à transposer un modèle d'organisation administrative parce que,

comme vous le savez aussi bien que nous, l'administration française n'est pas toujours un modèle. Il s'agit pour nous de développer une prise de conscience locale et d'aider les agents et les cadres, les responsables du pays à trouver leur modèle d'administration.

LDB : Et face aux défis de l'émergence que s'est assigné le Congo ?

DF : Je crois qu'il n'y aura émergence que s'il y a, en quelque sorte, une responsabilisation de chacun par rapport au développement économique. Car qui dit émergence, dit développement économique et social. Je crois que seule la responsabilisation de chacun permettra d'ancrer, de consolider l'émergence économique et sociale. Pour moi, l'émergence économique et sociale est très liée à la capacité d'un pays, d'un peuple d'avoir des initiatives de construire lui-même. La valeur ajoutée d'un pays, son Produit intérieur brut, c'est la masse des valeurs ajoutées de chaque acteur économique.

LDB : Comment entrevoyez-vous l'administration congolaise dans les prochaines années ?

DF : Je la vois comme une administration moderne. Nous avons travaillé avec les participants sur une campagne de communication que j'aimerais bien présenter au ministre de la Fonction publique. Il s'agit d'une campagne de communication qui soutenait le projet d'informatisation de l'administration. Les participants ont trouvé des slogans tels que : Informatiser pour communiquer ! Informatiser pour simplifier ! Nous avons beaucoup parlé de modification de l'image. L'administration n'est pas quelque chose de monstrueux, de bureaucratique, elle est représentée par des



femmes et des hommes. C'est intéressant de relier cela avec l'informatisation qui rime avec l'émergence. Je pense que l'une des conditions de réussite économique et sociale, c'est l'interconnexion du pays avec le monde extérieur.

La mise en réseau de l'administration est certainement l'une des conditions de réussite de l'émergence. J'insiste sur le visage, ne passons pas d'une organisation bureaucratique à une organisation informatique. Ce ne serait pas bon de passer de la bureaucratie à l'informatique, ce n'est pas une bonne chose pour les usagers.

LDB : Avez-vous à dire aux cadres de l'administration congolaise et aux autorités publiques ?

DF : Il faut maintenir l'effort. Ce qui est indispensable dans ce genre d'opération, c'est d'avoir de la persévérance. Si on s'arrête, cela ne marchera pas parce que nous sommes en train d'opérer un véritable changement de paradigme social et organisationnel. Le Congo a l'ambition de l'émergence économique, il est indispensable de changer les fondamentaux du fonctionnement économique, social de beaucoup de pays. Pour y arriver, il ne faut pas organiser des opérations sporadiques, il faut avoir de la continuité.

NÉCROLOGIE

L'adjudant-chef OBAME Martin Arcadius, l'adjudant GAKOSSO Ulrich Joselin et famille ont la profonde douleur d'informer tous les officiers de la Zone militaire de défense n° 9, tous les parachutistes, la mutuelle FIERE et FORT, les parents, amis et connaissances du décès de leur grand-

frère aîné, oncle, le Colonel OBAME Frédéric appelé par les intimes «Ya Frédo» (ancien Commandant de la Logistique de la Zone militaire de défense n° 9), décès survenu le mardi 6 octobre 2015 au CHU-Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familiale, sis, 40 rue Berthe Talangaï (Réf. Kéba na virage).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



François Ansi, les enfants, petits-fils Obangala et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur mère et grand-mère, Ngala Cathérine, survenu le 2 octobre 2015 à 10h30 à Brazzaville, à l'âge de 85 ans.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n°49, rue Okouesse à Mikalou. L'inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre.



Rock Ngassakys, la famille Nguiet, les enfants Nguiet Isabelle, Nguiet Blandine, Nguiet Aïma et Nguiet Ludovic ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère et oncle le nommé Nguiet Roger alias COMMISE. Décès survenu le samedi 03 octobre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au numéro 38 de la rue cité des seize, notamment à l'arrêt de bus du Marché Mikalou. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Maixent Malonga, agent de l'hôtel Ledger, a la profonde douleur de vous annoncer le décès de sa grande sœur, Clotilde Malonga, survenu le 5 octobre 2015 au Chu de Brazzaville à 21h00.

La veillée mortuaire est située au, n°23, rue Zola à Moukondo (arrêt Jean Serge Essou-ex Pharmacie). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une grave crise alimentaire sévit en Ethiopie

Rareté de pluies, hausse mondiale de prix des céréales... L'Ethiopie n'a plus les moyens de se nourrir. D'après l'Organisation des Nations unies, 15 millions de personnes sont menacées par la sécheresse en raison de la dégradation climatique et ont besoin d'aide alimentaire.

« La malnutrition explose dans certaines parties de l'Afar et de la région Somalie », explique l'ONU.

La menace touche surtout les zones sud et sud-est du pays. Deux tiers des besoins d'aide alimentaire se concentrent dans le sud de la région Somalie et dans les terres basses de l'Oromie (région qui s'étend de l'est au sud-ouest de l'Ethiopie).

Selon le Réseau de prévention des crises alimentaires (FEWS NET), « la Corne de l'Afrique a subi consécutivement deux saisons de pluies en dessous de la normale, provoquant l'une des années les plus sèches depuis 1995 ».

La petite saison de pluies est en effet arrivée avec six semaines de retard dans les régions éthiopiennes, Oromie, Amhara et Tigré, principales productrices de céréales. Et les précipitations étaient deux fois moins abondantes que d'ordinaire.

La région connaît des périodes récurrentes de sécheresse

dont le changement climatique ne fait qu'accentuer la sévérité. Ainsi, la Corne de l'Afrique a connu en 2010-2011 deux saisons consécutives de précipitations nettement inférieures à la moyenne, ce qui a gravement affecté la production agricole, épuisé les ressources pastorales et accentué la mortalité du bétail. Face à cette situation, le gouvernement éthiopien assure que la situation est sous contrôle et sous étroite surveillance. Il promet de puiser dans ses réserves de grains. La récurrence des famines, la persistance de la faim et les crises alimentaires soulignent l'urgence d'assurer la souveraineté alimentaire sur le continent africain. La communauté internationale commence peu à peu à se mobiliser, les annonces se multiplient. Mais encore faut-il que les engagements soient suivis d'effet.

Mobiliser davantage de financement pour la lutte climatique

Du 30 novembre au 11 décembre 2015, 196 gouvernements du monde entier vont se réunir à Paris pour participer à la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21),

et décider de l'avenir de la planète en scellant un accord climatique qui entrera en vigueur en 2020. La France a un important rôle à jouer en tant que présidente de ces négociations climatiques.

L'enjeu est de taille : il s'agit d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre les dérèglements climatiques. Depuis juillet, plusieurs grands rendez-vous internationaux donnent aux Etats l'occasion de se pencher sur les questions les plus épineuses, telles que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le soutien financier à apporter aux pays les plus pauvres et les plus affectés par les dérèglements climatiques, car ce sont les populations les plus pauvres et les moins responsables des changements climatiques qui sont les plus durement touchées par ses conséquences.

En visite dans la capitale péruvienne, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a insisté le 9 octobre sur la nécessité de mobiliser davantage de financement pour la lutte climatique dans la perspective du Sommet de Paris.

Yvette Reine Nzaba

TERRORISME

La France condamne les attentats de Boko Haram au Tchad et au Cameroun

Un triple attentat de Boko Haram, le 10 octobre, a fait 41 morts à Baga Sola, dans la ville de Baga Sola au Tchad. Il a été suivi, le 11 octobre, par un double attentat-suicide à Mora dans le nord du Cameroun, qui a fait au moins 20 morts.

Alors qu'on le pensait affaibli, le groupe islamiste Boko Haram montre qu'il détient encore une forte capacité de nuisance dans la région du Lac Tchad.

Le 10 octobre, dans le marché de la ville tchadienne de Baga Sola frontalière avec le Nigeria et dans un quartier de la ville de Kousseri, on dénombre trois attentats à la bombe, qui ont fait au moins 41 morts et 50 blessés. La plupart des victimes seraient des réfugiés nigériens qui avaient fui leur pays et s'étaient installés dans cette zone pour échapper à l'organisation de l'Etat Islamique en Afrique de l'ouest (ex-Boko Haram). À N'Djamena on affirme que « la situation

est sous contrôle » et on « invite la population à plus de vigilance ».

Le 11 octobre, le groupe islamiste a récidivé, cette fois au Cameroun, causant une quinzaine de morts et plus de 20 blessés dans deux attentats suicides dans deux villages près de Mora, dans l'extrême nord du Cameroun. Les deux attentats seraient commis par des femmes kamikazes. Toutes les rues ont été désertées par les habitants.

Ces nouvelles attaques meurtrières successives sur le sol camerounais, nigérien, nigérian et tchadien, sont venues mettre en doute les allégations selon lesquelles les cellules dormantes auraient été démantelées, la secte islamiste éradiquée, son chef tué et qu'elle ne représentera plus aucun danger. Il s'agit des 14ème et 15ème attentats-suicides dans l'Extrême-Nord du Cameroun depuis juillet. Plus de 100 personnes ont péri dans ces attentats attribués aux islamistes

nigériens. Même si depuis le début de l'année, les armées de la région ont infligé de sérieux revers au groupe affilié à l'organisation terroriste Etat islamique, des interrogations demeurent.

Les regards des populations de la région sont tournés vers la force d'intervention conjointe multinationale (Nigeria, Cameroun, Tchad Niger) et le Bénin, qui tarde à se déployer sur le terrain. Dotée de 8700 militaires, policiers et civils, son QG est implanté à N'Djamena au Tchad.

La France a condamné l'ensemble des attentats et a assuré aux pays de la région sa solidarité non seulement aux familles des victimes mais aussi dans la lutte contre le terrorisme. La haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères, Federica Mogherini, a aussi condamné l'attentat qu'elle a qualifié d'« une tentative de déstabilisation inquiétante ».

Noël Ndong

COMMERCE

Les pays africains invités à développer les échanges mutuels

La Commission économique du système des Nations unies pour l'Afrique a publié le 8 octobre son rapport, dans lequel elle s'est prononcée pour la facilitation du commerce entre les Etats, afin de permettre la promotion des produits issus de leurs industries.

Portant sur le thème : « l'industrialisation par le commerce », ce document présenté par le chef de division de l'Intégration régionale et du commerce, Abdallah souleymane souligne que la croissance de l'Afrique a continué d'augmenter, passant de 3,7 % en 2013, à 3,9% en 2014.

Ces résultats s'expliquent notamment par l'amélioration de la gestion macroéconomique, mais aussi par la diversification des échanges commerciaux grâce aux liens d'investissement tissés avec les économies émergentes. Cependant, les indicateurs de développement social de l'Afrique révèlent le pa-

radoxe de cette croissance : le taux de chômage et de pauvreté reste élevé. D'où la nécessité pour les politiques, de mettre l'accent sur le commerce pour promouvoir l'industrialisation, tant au niveau régional que mondial, et souligné l'importance que revêt, pour l'Afrique, la mise en œuvre des politiques commerciales judicieuses.

« La situation actuelle, où les pays africains sont plus ouverts au reste du monde qu'à eux-mêmes, ne favorise pas le commerce régional et nuit à la création des chaînes de valeur régionales et efficaces de celles qui existent », indique le rapport, précisant que : « L'industrialisation devrait résoudre ce paradoxe en stimulant la diversification économique, en assurant un partage plus équitable des fruits de la croissance et en rendant efficace l'utilisation des ressources matérielles, minérales et humaines du continent pour favoriser

l'élimination de la pauvreté et la transformation structurelle des économies africaines ».

Rappelons que comme la plupart des pays subsahariens, le commerce au Congo conserve un rôle majeur dans la croissance économique du pays. Ces exportations représentent plus de 66% de la production intérieure brute. Cependant, cette production tournée vers l'exportation principalement du pétrole à l'état brut, ne dynamise pas le processus de l'industrialisation.

Afin de remédier à cette situation, les pays africains (le Congo en particulier), devraient d'après les recommandations formulées dans ce rapport, relever deux défis : maintenir la forte croissance économique et la transformer en une croissance durable, puis tirer profit de ses ressources abondantes et diversifiées, notamment agricoles et minérales pour son industria-

lisation. « Le Congo a des opportunités à saisir dans le contexte sous-régional. La Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale offre un marché porteur pour développer un tissu industriel », a indiqué Abdallah souleymane.

« Cependant, il faut que les autorités congolaises s'assurent que les infrastructures de facilitation du commerce sont en place pour densifier le flux des échanges avec les Etats membres de la Cémac. Le taux est actuellement à 7%, ce qui est faible par rapport à la moyenne africaine qui tourne autour de 15%. Nous souhaiterions évoluer pour égaliser l'Asie et l'Europe qui sont à 40% et 70% respectivement », a-t-il ajouté.

Intervenant à cette occasion, le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohameng-Bohama a indiqué que les potentialités importantes que regorgent le Congo devraient

lui permettre d'impulser une politique commerciale et industrielle mutuellement cohérente pour accélérer le processus d'industrialisation et atteindre l'émergence.

« L'amélioration des infrastructures routières et énergétiques en cours dans le pays est un des atouts qui devraient favoriser le rythme de l'industrialisation s'il est associé à une politique commerciale appropriée », a-t-il relevé.

Le directeur général du Commerce extérieur, Lambert Tsatsi, a quant à lui souligné, la nécessité pour la Cémac, de former les acteurs du secteur privé afin d'être concurrents. Il a ensuite renchéri que la suppression des barrières tarifaires et la circulation de l'information commerciale entre les Etats permettra aux potentiels investisseurs sous-régionaux d'accéder à certains marchés.

Lopelle Mboussa Gassia

LIBYE

L'ONU reprend la main, l'Italie s'implique

Rome, avec d'autres capitales européennes et les Etats-Unis poussent vers la formation rapide d'un gouvernement d'union en Libye.

Pour cinq Etats européens et les Etats-Unis l'heure est venue pour la formation en Libye d'un gouvernement d'union. Les parties contestataires et antagonistes libyennes viennent de signer un accord dans lequel la communauté internationale voit la plus grande chance de sortie de crise en Libye, après quatre ans de guerre et de violences ayant mis le pays à genoux. Il ne faut plus perdre de temps, et s'engager vers la consolidation de cet état d'esprit relativement nouveau, demandent notamment les Etats-Unis.

« Des retards dans la formation d'un gouvernement d'union nationale ne feront que prolonger les souffrances du peuple libyen et donneront l'avantage aux terroristes qui cherchent à profiter du chaos », soulignent aussi bien l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni que les Etats-Unis d'Amérique dans un communiqué.

L'ONU et ces six pays assurent déjà de leur appui total à un tel gouvernement. Pour l'Italie, la question libyenne est presque un dossier incontournable : les menaces djihadistes venues de ce pays l'ont visée ; son consulat au Caire a même été attaqué en juillet dernier.

A plusieurs reprises, Rome qui fut un moment tentée d'user de la force en Libye, a émis l'idée que si une telle éventualité devait se concrétiser, elle devrait l'être avec le plein soutien de l'ONU (et non pas une initiative téméraire à l'identique de celle conduite par le président français Nicolas Sarkozy en 2011 et qui aboutit à la chute du régime de Mouammar Kadhafi, entraînant l'effondrement de toute une nation). Le pays appuie donc toutes les initiatives de l'ONU, et notamment les efforts de son représentant pour la Libye, l'Espagnol Bernardino León.

L'ONU dit avoir proposé les noms du Premier ministre et des ministres appelés à faire partie de l'éventuel gouvernement libyen d'union nationale ; les deux Parlements rivaux siégeant l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk, étant appelés à donner leur aval à cette liste. La Libye est aujourd'hui divisée en deux Parlements et deux gouvernements rivaux, seul celui siégeant à Tobrouk étant reconnu par la communauté internationale. « Plus de trois millions de personnes ont été affectées par les conflits armés et l'instabilité politique que connaît la Libye, dont 2,44 millions seraient dans une situation nécessitant une protection et une assistance humanitaire », selon l'Office des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'urgence de cette situation intérieure catastrophique se double du risque de plus en plus grand d'hégémonie islamiste qui a déjà transformé la Libye en camp de décapitation de ses prisonniers, chrétiens ou musulmans non-radicaux.

Lucien Mpama

DIPLOMATIE

Manuel Valls en tournée au Moyen-Orient

En Egypte pour la première étape d'un voyage de quatre jours qui le conduira après en Jordanie, en Arabie Saoudite, le Premier ministre français, Manuel Valls, sera reçu le 10 octobre par le président Abdel Fattah al-Sissi. Puis il s'entretiendra avec son homologue, Chérif Ismaïl.

Paris et le Caire ont trouvé un accord pour l'achat de deux navires de guerre Mistral pour environ 950 millions d'euros, dont la vente à la Russie avait été annulée par Paris en raison de la crise ukrainienne. Il est également question de la poursuite de l'extension et de l'aménagement du métro du Caire menés par des sociétés françaises ainsi que des satellites de communication. Manuel Valls et les autorités égyptiennes passeront en revue les conflits régionaux, l'intervention russe, les tensions entre Israël et la Palestine, puis la question des droits de l'homme, des réfugiés, de la sécurité et de la défense ainsi que la lutte contre le terrorisme.

Noël Ndong



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Incendie
Assurances Transport
Assurances Multirisques Habitation
Assurances Sinistres Temporels
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Vieilles
Assurances Construction
Assurances Vieilles
Assurances Voyage
Assurances Diverses

Agence K17 Avenue de la République - Tél : +242 22 22 12 88 / 12 89 / 12 90 / 12 91
Agence P18 : 178 Avenue de la République - Tél : +242 22 22 12 88 / 12 89 / 12 90 / 12 91
[Email] : [Email] [Site] : [Site]

CENTRAFRIQUE

La France apporte son soutien aux autorités de transition, l'UE dénonce « les diamants du sang »

La France a condamné l'attaque menée le 6 octobre contre un convoi de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca), qui a coûté la vie à un Casque bleu burundais

Elle a indiqué qu'elle est prête à soutenir au conseil de sécurité des Nations unies l'adoption de sanctions à l'encontre de ceux qui menacent la paix et la stabilité de la Centrafrique et entravent le processus de transition politique, qui doit aboutir à la tenue d'un référendum sur la constitution et d'élections présidentielle et législatives d'ici la fin de l'année 2015.

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius s'est entretenu au téléphone avec le chef de l'État de transition, Catherine Samba-Panza pour faire le point sur la situation. La Minusca a maintenu ses opérations de stabilisation et de sécurisation et ainsi permis le rétablissement de la libre circulation dans Bangui. Et la force Sangaris reste organisée en force de réaction rapide au profit de la Minusca.

Le Parlement européen a de son côté tiré la sonnette d'alarme sur le risque de guerre civile. Il a exhorté les marchands de diamants et les autorités centrafricaines à tout mettre en œuvre pour mettre fin au commerce illégal de diamants qui alimente le conflit en Centrafrique. Pour le Parlement européen, l'origine de ces diamants doit être examinée avec la plus grande minutie par des sociétés internationales importatrices.

Un rapport des Nations unies indique que le commerce illégal de diamants qui finance les grands acteurs du conflit centrafricain - d'où leur appellation de « diamants du sang » - implique de plus en plus des pays voisins.

Selon le rapport, 140 000 carats de diamants, d'une valeur de 24 millions de dollars, ont été clandestinement emme-

nés hors du pays depuis l'interdiction de 2013 de l'exportation des diamants bruts. La situation dans le pays « pourrait amener le pays au bord d'une guerre civile si les frontières ne sont pas contenues », prévient le Parlement européen.

L'exportation de diamants en provenance de la Centrafrique a été interdite en mai 2013 par le Processus de Kimberley. Un rapport d'Amnesty International dénonce « les failles du système de régulation du commerce international de diamants ». Le Parlement européen appelle les autorités centrafricaines comme les entreprises étrangères à « aider à renforcer la gouvernance dans le secteur des industries extractives en se conformant à l'Extractive Industries Transparency Initiative ». Il exhorte le gouvernement à se concentrer sur la lutte contre l'impunité et la restauration de l'État.

Noël Ndong

Violents combats entre les forces internationales et des ex-séléka près de Sibut

Quelques jours seulement après les violences ayant déferlé sur Bangui, une colonne de véhicules des ex-séléka qui tentait d'attaquer la capitale, a été pourchassée le week-end dernier par les casques bleus et les forces françaises de la Sangaris.

Les accrochages ont débuté lorsque des éléments de la séleka restés fidèles à l'ancien président Michel Djotodia, ont essayé de franchir la ligne rouge située entre Bambari et Sibut, à quelque 160 kilomètres au centre-nord de Bangui. Selon la presse locale, jusqu'à lundi, des tirs d'armes lourdes ont continué de détonner à environ 10km du centre-ville de Sibut. D'après la même source, ces hommes du Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC), sont sous le commandement du numéro deux de la rébellion, Nouredine Adam.

Basés à Kaga Bandoro (nord du pays), les rebelles du FPRC avaient quitté leur position le mois dernier, affirmant vouloir descendre à Bangui. « Ils ont réussi à contourner le dispositif des forces internationales et se sont rapprochés de Sibut ces derniers jours », a indiqué une source citée par l'AFP. Ils ont reçu un ultimatum de la mis-

sion onusienne, les demandant de regagner leur base.

« Effectivement, il y a une progression des hommes armés en direction de Sibut. Informé, le gouvernement appuyé par les forces internationales, la Sangaris et la Minusca, sont allés au contact des hommes armés. Un ultimatum leur a été donné, signifié de retourner par le chemin d'où ils sont venus. L'ultimatum s'est expiré et les forces internationales, Minusca et Sangaris associées, sont à l'œuvre pour mettre en déroute les assaillants », a confirmé le ministre de sécurité publique, porte-parole du gouvernement de la transition, Dominique Saïd Panguéndji.

Dans un message le dimanche dernier, le porte-parole du gouvernement a appelé également les populations de Sibut et de ses environs au calme et à la retenue. « Ceci est un message clair qui est envoyé en direction des groupes armés pour leur dire qu'aujourd'hui, l'équilibre de la force n'est pas en leur faveur et qu'ils ont plutôt intérêt à revenir autour de la table de négociation pour privilégier des solutions politiques, des solutions apaisées », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

ÉLECTIONS AU BURKINA FASO

Cécile Kashetu Kyenge en tête d'une mission d'observateurs de l'UE

L'Union européenne (UE) envisage de déployer plus de 80 observateurs pour les élections présidentielles et législatives au Burkina Faso, a-t-on appris.

Sur les 80 observateurs, 24 connaîtront un séjour de longue durée, environ trois semaines et 48 de courte durée en vue de renforcer son dispositif. La mission d'observation sera appuyée par des représentants de la délégation de l'UE et des diplomates des États membres en poste à Ouaga, auquel il faudra ajouter quelques parlementaires européens.

L'UE a fermement condamné

la prise du pouvoir par la force qui avait entravé le processus de transition engagé au Burkina Faso. Sa cheffe de mission et membre du Parlement européen, Cécile Kashetu Kyenge s'est dite déterminée à « soutenir le Burkina Faso pour parvenir à des élections apaisées, libres et transparentes ».

À l'issue des scrutins, Cécile Kashetu Kyenge présentera publiquement une déclaration qui exposera les conclusions préliminaires de la Mission d'observation de l'UE sur le processus électoral. Le rapport

final présentant une évaluation plus approfondie du processus, ainsi que des recommandations concrètes pour les scrutins à venir, sera ensuite présenté aux autorités et à l'ensemble des citoyens burkinabè quelques semaines après la proclamation des résultats définitifs.

Ce sera la première mission d'observation électorale de l'UE au Burkina Faso. Initialement prévue le 11 octobre, l'élection présidentielle et législative, ont été reportées suite à un coup de force avorté de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP).

Portrait de Cécile Kashetu Kyenge

Née le 28 août 1964 à Kambove en RD Congo, Cécile Kashetu Kyenge est de nationalité italienne et est membre du Parlement européen. Elle est membre de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, membre suppléante de la Commission de la culture et de l'éducation et membre de la délégation pour les relations avec le Parlement panafricain. Elle est aussi vice-présidente de la délégation à l'Assemblée



parlementaire paritaire du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP-UE).

Noël Ndong






EN EXCLUSIVITE CHEZ OIL CONGO

A partir du 01^{er} OCTOBRE 2015

Vivez 15 jours de folie

Pour l'achat d'Un Bidon de 5L ENGEN Multigrade 20w50

1 Bidon de 1 L de Liquide de refroidissement ENGEN,

Vous est offert




AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHÉS

Pays: Congo

Projet: PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETIA-DJOURM

Financement : Banque Africaine de Développement - Agence de Coopération Internationale Japonaise

Objet : AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Secteur: Transport

La République du Congo a sollicité un financement de la Banque Africaine de Développement et de l'Agence de Coopération Internationale Japonaise d'un montant équivalent à UC 103,895 millions pour financer le Projet d'Aménagement de la route Ketta - Djoum phase 2 et se propose d'utiliser les fonds pour régler des fournitures, travaux et services de consultants devant être acquis dans le cadre de ce projet.

L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer le niveau de service de la chaîne logistique de transport sur l'axe routier Brazzaville - Yaoundé en vue de l'accroissement des échanges commerciaux ainsi que de l'amélioration des conditions de vie des populations de la zone d'intervention du Projet (ZIP).

LE PROJET COMPREND LES COMPOSANTES SUIVANTES :

Composante 1: Travaux Routiers. Cette composante comprend l'Aménagement de 143 km de route constitués de 2 sections : Sembé - Souanké (80 km) et Souanké - Ntam (63 km) avec la bretelle Ntam - Alati (28 km); la mesure des impacts sur l'environnement; la sensibilisation de la population de la ZIP aux IST-VIH/SIDA, au paludisme, à la fièvre Ebola, à la sécurité routière et au respect de la charge à l'essieu; et le contrôle et la surveillance des travaux.

Composante II: Aménagements et mesures connexes. Le projet prévoit l'aménagement de la gare routière et des pistes rurales; appui aux activités des associations féminines; appui aux activités des peuples autochtones; et le contrôle et la surveillance des aménagements connexes.

Composante ID: Etudes et appuis institutionnels au secteur des transports. Le projet assistera le METP dans la mise en place de la stratégie de protection du patrimoine routier national, dans l'employabilité des jeunes diplômés ingénieurs des travaux publics; études d'aménagement et de bitumage de la route Etoumbi-Kellé-Frontière du Gabon (181 km); et études d'aménagement et de bitumage de la route Liranga-Impfondo-Enyelle (438 km).

Composante IV: Gestion et suivi du Projet. Elle comprend le smvt Evaluation des impacts socio-économiques et environnementaux du projet; Audit technique; la Gestion du Projet et l'Audit financier et comptable du Projet.

1. PASSATION DEMARCHES DE TRAVAUX :

MARCHÉS

Travaux d'aménagement de la route Sembé- Souanké- Ntam avec la bretelle Ntam- Alati et mesure d'atténuation des impacts sur l'environnement.

MODE D'ACQUISITION

AOI

Aménagement de gares routières et de pistes rurales
Réhabilitation des infrastructures sociales
Réhabilitation des infrastructures marchandes

AOI

AON

AON

2. PASSATION DE MARCHES DE FOURNITURES :

Marchés Mode d'acquisition

Appui aux activités des associations féminines

CFEN

Appui aux activités des peuples autochtones

CFEN

Acquisition de matériels informatiques et les consommables pour le projet

AON

3. SELECTION DES CONSULTANTS :

Marchés Mode d'acquisition

Contrôle et surveillance des travaux d'aménagement de la route Sembé-Souanké-Ntam et de la bretelle Ntam-Alati

SBQC

Sensibilisation aux IST-VIH/SIDA, au paludisme, à la fièvre Ebola, à la sécurité routière, au respect de la charge à l'essieu et à la protection de l'environnement

SBQC

Contrôle et surveillance des travaux connexes

SBQC

Etude de protection du patrimoine routier national

SBQC

Etudes d'aménagement et de bitumage de la route Etoumbi-Kellé-Frontière du Gabon

SBQC

Etudes d'aménagement et de bitumage de la route Liranga-Impfondo-Enyelle

SBQC

Suivi-Evaluation de l'impact socio-économique du projet

SBQC

Audit technique et de sécurité routière

SMC

Audit financier et comptable du projet

SMC

Les marchés financés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Agence de Coopération Internationale Japonaise (JICA) seront passés conformément aux procédures de la BAD spécifiées dans les Règles et Procédures pour les Biens et Travaux, (Edition de Mai 2008 et révisées en juillet 2012) ou suivant le cas, aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition de Mai 2008 et révisée en juillet 2012).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante:

CONTACTS:

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux Délégation Générale aux Grands Travaux Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets Routiers BAD

B.P: 1127-Place de la République -Brazzaville,

Tél: +242 06 956 86 64 / 05 386 35 32;

Fax: +242 222 83 54 60

E-mail : dggt congo@yahoo.fr / ceprbaddggt@yahoo.fr / batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 09 OCT. 2015

Le Ministre,

Ampliations
- METP
- MEFBPP



Jean Jacques BOUYA. -

UNESCO

Irina Bokova : « éduquer une fille, c'est éduquer la nation »

Elaborée à l'occasion de la Journée internationale de la fille, un nouveau rapport mondial de suivi sur l'Egalité pour tous (EPT) de l'Unesco indique que moins de la moitié des pays – aucun pays en Afrique subsaharienne – ont atteint l'objectif de parité entre les sexes dans l'éducation primaire et dans l'éducation secondaire, dont l'échéance était pourtant fixée à 2005.

Pour la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, « *Éduquer une fille, c'est éduquer une nation. Cela déclenche un effet d'entraînement à l'origine d'un changement positif manifeste pour le monde* ». Le nombre de pays ayant atteint l'objectif de la parité entre les sexes dans l'éducation primaire et dans l'éducation secondaire a augmenté passant de 36 à 62 pays. « *Le nombre de filles non scolarisées a diminué de 52 millions au cours des 15 dernières années* », souligne le rapport. Toutefois, des défis sont encore à relever, les disparités entre les genres se creusant à chaque cycle du système d'éducation et les filles les plus défavorisées restant les plus fortement désavantagées.

Enseignement primaire

Le rapport note que les filles continuent de rencontrer les plus grandes difficultés à accéder à l'enseignement primaire. Près de la moitié d'entre elles non scolarisées, soit 15 millions, n'entreront jamais dans



Irina Bokova

une salle de classe, contre un peu plus d'un tiers des garçons non scolarisés.

Enseignement secondaire et 2^e cycle

Bien qu'elles restent élevées, les disparités entre les genres se réduisent dans l'enseignement secondaire. En 2012, au moins

19 pays comptaient moins de 90 filles scolarisées pour 100 garçons. Une disparité particulièrement importante dans les pays d'Afrique subsaharienne. En 2012, la Centrafrique et le Tchad comptaient deux fois moins de filles que de garçons dans les établissements d'enseignement secondaire.

Dans le 2^e cycle de l'enseignement secondaire, les garçons sont plus susceptibles d'abandonner leurs études que les filles. Seuls 95 garçons pour 100 filles terminent ce cursus. Dans les pays de l'Ocde, 73 % des filles, contre 63 % des garçons, terminent le 2^e cycle de l'enseignement secondaire.

Alphabétisation

On prévoit que moins de 7 jeunes femmes sur 10 sauront lire et écrire d'ici à 2015 en Afrique subsaharienne. Chez les femmes adultes, l'alphabétisation stagne cruellement : deux tiers des adultes ne possédant pas les compétences de base en lecture et en écriture sont des femmes. En Afrique subsaharienne, la moitié des femmes adultes ne savent ni lire ni écrire. Le mariage des enfants reste un obstacle persistant à l'éducation des filles. Toujours en Afrique subsaharienne, les filles les plus défavorisées sont presque neuf fois plus susceptibles de n'être jamais entrées dans une salle de classe que les garçons les plus riches. Le directeur du Rapport, Aaron Benavot, a déclaré : « *Tant que l'on n'abordera pas l'égalité comme un concept beaucoup plus large, les filles*

et les jeunes femmes ne seront jamais en mesure de profiter de tous les bénéfices de l'éducation ».

Recommandations

Le rapport recommande la parité et l'égalité
 - Pour que la parité soit respectée, le rapport recommande l'éducation gratuite ; la mise en place des politiques s'attaquant aux problèmes liés à l'accès à l'éducation et à la terminaison des études, garçons et filles confondus ; l'offre à d'autres solutions d'éducation secondaire aux adolescents non scolarisés.
 - Pour l'égalité, le rapport plaide pour l'intégration des questions de genre dans tous les aspects des politiques et de la planification ; la combinaison entre les changements législatifs, les efforts de sensibilisation et la mobilisation communautaire ; un consensus entre les gouvernements, les organisations internationales et les fournisseurs de services éducatifs pour lutter contre les violences de genre en milieu scolaire ; un recrutement, une formation et un soutien efficace des enseignants par les gouvernements afin d'agir en matière d'inégalité des genres.

Noël Ndong

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

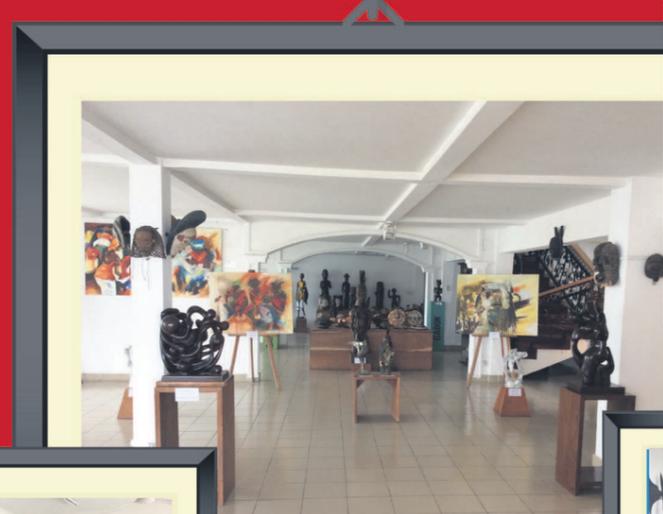
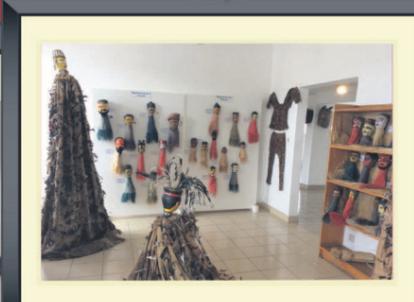
SCULPTURES

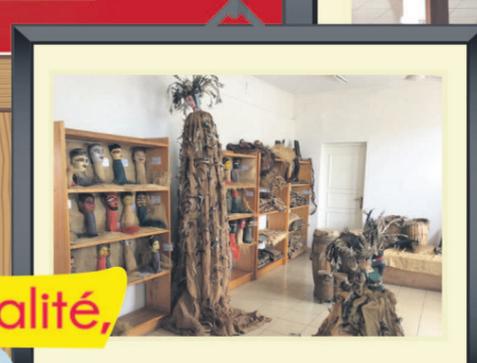
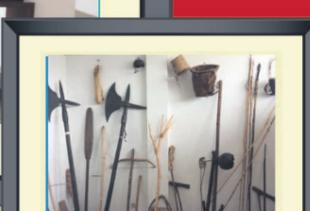
CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUES




L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SUCCESSION DE MALUMALU

La société civile appelée à faire diligence

Des voix s'élèvent déjà pour proposer à ce que le prochain candidat à la présidence de la centrale électorale soit désigné lors d'une assemblée générale à laquelle prendront part toutes les composantes de la société civile.

Depuis le 10 octobre, la Céni est décapitée. Elle n'a plus de président. L'abbé Apollinaire Malumalu qui, jusque-là, présidait aux destinées de cette institution d'appui à la démocratie vient de rendre le tablier. « *Sur conseils de mes médecins, j'ai décidé de démissionner pour raison de santé* », avait-il écrit dans une lettre adressée au président de la République alors qu'il se trouve en soins à l'étranger. Joseph Kabila, à en croire le communiqué officiel annonçant la décision du prélat, n'a fait que prendre acte de la démission tout en demandant à la société civile dont il était de se réunir « pour désigner son remplaçant ». Dans l'opinion, l'on craint que ce nouveau développement de la vie politique congolaise n'affecte dangereusement un processus électoral déjà grippé ouvrant ainsi la perspective du glissement tant redouté.

Alors que le temps est désormais compté lorsqu'on s'en tient à l'organisation dans les délais

des élections présidentielle et législatives prévues pour décembre 2016, la démission de Malumalu tend à mettre un bémol à la dynamique électorale qui tendait à se mettre en branle. L'homme de Dieu se retire au moment où un consensus s'est déjà dégagé autour d'un calendrier électoral réaménagé et en instance d'être publié, le temps que les parties prenantes à la tripartite (Céni-opposition-majorité) se mettent d'accord sur les modalités pratiques quant à sa mise en œuvre. La démission de Malumalu, dit-on, pourrait porter un coup d'estocade à cette dynamique et même contrarier la problématique du fichier électoral avec, à la clé, l'enrôlement des nouveaux majeurs. Alors qu'on n'est pas encore totalement sorti de l'impasse avec un processus électoral qui a du mal à prendre véritablement son envol, cette démission risque de compliquer la donne pour autant que le seul remplacement de Malumalu constitue



Abbé Malumalu

toute une autre équation difficile à gérer.

Une succession laborieuse

La société civile sera-t-elle en mesure de lui trouver rapidement un successeur ? Là est toute la question. Pour maints observateurs, les confessions religieuses (la composante de qui l'on attend la proposition d'un éventuel candidat à ce poste) risquent de faire durer le suspense comme autrefois à l'époque de la désignation du désormais ex-président de la

Céni promu à ce poste contre la volonté de l'Église catholique qui ne s'est pas priée de l'excommunier. L'on craint que cette cacophonie souvent entretenue par les politiques dans le but de fragiliser la société civile ne ressurgisse et retarde l'avènement du successeur de Malumalu à la tête de la Céni.

Avec une société civile politisée à outrance et marquée par des luttes intestines sur fond de querelles de positionnement, il y a lieu de douter de la célérité des

religieux à combler le vide lorsqu'on sait que les confessions religieuses aux doctrines variées ne développent pas forcément une même perception par rapport à cet enjeu vital pour le pays. La désignation après moult tergiversations des animateurs de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) est symptomatique de la cacophonie qui mine généralement la société civile dans le choix de ses représentants dans les institutions. Des voix s'élèvent déjà pour proposer à ce que le prochain candidat à la présidence de la Céni soit désigné lors d'une assemblée générale à laquelle prendront part toutes les composantes de la société civile.

Au-delà de son statut de religieux, d'aucuns pensent que le successeur de l'abbé Malumalu dont on disait proche du groupe dissident G7 via le MSR de Pierre Lumbi devra donner les gages de son indépendance vis-à-vis des forces politiques et sociales en présence. Tout l'enjeu de son mandat consistera à respecter le délai de l'organisation de la présidentielle et des législatives en décembre 2016.

Alain Diasso

KATANGA

La société civile écrit au maire de la ville de Lubumbashi

Dans une lettre ouverte, les ONG reprochent à l'autorité urbaine l'interdiction sélective de la manifestation de l'Unafec et autres « violations des droits de l'Homme ».

tion de l'autorité urbaine, sur la sélectivité de cette loi dont son administration fait montre « *en s'opposant à l'organisation de pareilles manifestations pour les uns et en facilitant aux autres au cours d'une même période* ».

Des résolutions liberticides

Dans cette lettre ouverte, Justicia ASBL a aussi dénoncé les résolutions liberticides prises par le Comité urbain de sécurité à qui elle demande de se conformer à la loi, en l'exhortant à ne pas verser dans ces pratiques qui ne visent pas l'éclosion des valeurs démocratiques et patriotiques. « *En plus, notre organisation constate qu'il s'est érigé dans la ville de Lubumbashi des pratiques dignes de l'ère dictatoriale consistant à contraindre les vendeurs et vendeuses, les travailleurs (fonctionnaires de l'État et privés), les élèves et étudiants ainsi que toutes les couches sociales à prendre part à des marches de soutien qui sont organisées soit par la mairie soit par les partis politiques de la majorité sous peine pour les absentéistes d'encourir des sanctions. Pareille attitude reste prohibée au regard de l'article 26, 3^e alinéa de la Constitution* », a souligné cette ONG.

Dans sa requête, cette association prie, par conséquent, l'autorité urbaine de ne pas obstruer les libertés publiques de manifestation et de réunions pacifiques et lui demande simplement de prendre des mesures de leur encadrement dans toute équité et dans le respect des lois du pays, sinon « *il engagerait sa propre responsabilité devant les instances judiciaires* ».

Lucien Dianzenza



Kyungu-wa-kumwanza

Dans cette correspondance du début du week-end, Justicia ASBL a rappelé au maire de la ville de Lubumbashi que sa décision d'interdire le meeting du parti de Gabriel Kyungu wa Kumwanza, l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), membre du G7, quels que soient les motifs invoqués, viole de manière flagrante la Constitution de la RDC. Cette ONG a, par ailleurs, attiré toute la particulière atten-

Cette organisation a également tenu à préciser que la Constitution ne donne au maire de la ville de compétence que pour recevoir une lettre d'information et qu'il lui appartient de prendre les dispositions nécessaires pour encadrer les manifestants. « *Il est donc question d'un régime d'information et non d'autorisation comme vous semblez généralement le considérer* », a insisté Justicia ASBL.

NAVIGATION AÉRIENNE

Congo Airways s'apprête à lancer ses premiers vols commerciaux

La compagnie lance la ligne Kinshasa-Lubumbashi le 20 octobre.

La nouvelle compagnie aérienne nationale Congo Airways va bientôt officiellement débuter avec ses vols commerciaux. Ceci intervient après que les deux airbus A320 qui constituent l'essentiel de sa flotte actuelle ont effectué leur premier essai réussi à Kinshasa-Lubumbashi et Kinshasa-Goma.

Pour l'heure, les autorités de la nouvelle compagnie mettent les bouchées doubles pour assurer un fonctionnement optimal de Congo Airways qui est en passe d'acquiescer ses propres matériels de fonctionnement. La nouvelle société, qui dispose d'un capital social et des actionnaires dignes, fonctionnerait grâce à l'apport de quelques partenaires parmi lesquels la RVA, la SCTP, l'Ogefrem.

Cette nouvelle société aérienne est appelée à s'épanouir. L'ouverture de sa toute nouvelle agence de voyage de Kinshasa annonce déjà les couleurs.

Ces agences seront par la suite étendues progressivement sur l'ensemble du territoire nationale, indique la direction générale, en vue de permettre aux populations de se mouvoir tranquillement d'un bout à l'autre de la RDC. Il est également fait état de l'acquisition d'ici janvier 2016 d'un autre Airbus A320 et un avion turbopropulseur. Deux autres aéronefs pourront suivre avant la fin 2016 pour ainsi amener sa flotte à six aéronefs, indique-t-on.

Pour en revenir aux vols commerciaux, la politique de tarification appliquée par la direction générale est de permettre au Congolais moyen de payer son billet dont le plus bas se négocie autour de 165 dollars et de pouvoir bénéficier du confort sécuritaire que garantissent les appareils de Congo Airways.

Les prix ont été calculés sur la base du cadre tarifaire réglementaire en vigueur en RDC et conformément à l'arrêté du ministre de l'Économie nationale, apprend-on.

A.D.

SANTÉ

De nouvelles normes pour améliorer les soins aux adolescents

L'OMS est l'Onusida viennent d'édicter de nouvelles normes mondiales qui visent à aider les pays à améliorer la qualité des services de santé destinés aux adolescents.

Le Dr Anthony Costello, directeur du département Santé de la mère, du nouveau né, de l'enfant et de l'adolescent à l'OMS, indique que ces normes proposent des mesures simples mais puissantes que les pays, qu'ils soient riches ou pauvres, peuvent immédiatement prendre pour améliorer la santé et le bien être de leur population adolescente, conformément à l'accent mis davantage sur les adolescents dans la nouvelle Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, lancée à New York en septembre.

Si nous voulons garder les adolescents en bonne santé, poursuit le Dr Anthony Costello, nous devons les traiter avec respect. «Les adolescents sont particulièrement vulnérables à certains problèmes de santé. Les trois premières causes de mortalité dans cette tranche d'âge sont les accidents de la route, les maladies liées au sida et le suicide», révèle-t-il.

Les normes mondiales de l'OMS

et de l'Onusida pour la qualité des services de santé destinés aux adolescents recommandent des services plus à l'écoute de leurs besoins, en proposant des consultations gratuites ou peu coûteuses et en mettant à disposition des informations sanitaires médicalement exactes et adaptées à leur âge. Elles soulignent également le besoin des adolescents de pouvoir accéder aux services sans devoir obligatoirement prendre rendez-vous ou obtenir le consentement des parents, tout en étant assurés que les consultations resteront confidentielles et qu'ils ne seront pas en butte à des discriminations.

«Le sida est la première cause de mortalité chez les adolescents en Afrique et la deuxième dans le monde», indique le Dr Mariângela Simão, directrice du département Droits, Sexospécificité, Prévention et Mobilisation communautaire à l'Onusida. «Tous les adolescents, y compris dans les populations-clés, ont le droit d'être informés et de bénéficier de services leur donnant les moyens d'agir et de se protéger du VIH», poursuit-il.

En plus d'être une période charnière de la vie où l'on est particulièrement vulnérable à certains problèmes de santé, l'adoles-

cence est aussi le moment où l'on adopte des comportements essentiels qui auront des répercussions sur la santé à l'avenir. «Il y a tant de comportements, bons ou mauvais pour la santé, que l'on adopte à l'adolescence et qui influenceront sur l'ensemble de notre vie», ajoute le Dr Costello. «Le secteur de la santé ne peut pas rester là à dire aux gens qu'ils sont malades à cause de leur consommation de tabac ou d'alcool ou de la façon dont ils mangent ou font de l'exercice s'il ne s'améliore pas pour aider les gens à développer des habitudes saines dès l'adolescence», précise-t-il.

Les services de santé existants, soulignent un communiqué conjoint de l'OMS et l'Onusida, ne répondent pas aux attentes des adolescents de 10 à 19 ans. De nombreux adolescents qui souffrent de troubles mentaux, de la consommation de substances, d'une mauvaise nutrition, de traumatismes intentionnels et de maladies chroniques n'ont pas accès aux services essentiels de prévention et de soins. Parallèlement, de nombreux comportements ayant des répercussions tout au long de la vie commentent à l'adolescence.

Aline Nzuzi

NDULE AWARDS

La septième édition annonce la couleur

Dans les détours d'un cocktail organisé autour de la presse, la Salle Alain de l'Hôtel Invest a servi de cadre, le 9 octobre, en fin de matinée à la présentation du nouveau comité de l'événement qui entend se tenir à la Halle de la Gombe, le 5 décembre, sous le thème « Paix et réconciliation nationale ».

« Faire mieux que les six éditions précédentes », telle est l'ambition clairement affichée par l'organisation cette année dont la coordination est assurée désormais par la chroniqueuse culturelle Lolo Milolo. Par ces propos tenus d'entrée de jeu à l'entame de son mot de circonstance, elle a dès lors affirmé la détermination de Ndule awards de se constituer en événement majeur en RDC et par-delà ses frontières. Ainsi la palme qui l'accompagne se veut un « Trophée africain de la distinction » à octroyer au cœur d'une « soirée de prestige ».

Coordinatrice principale, Lolo Milolo est secondée par Jackot Mputela qui tient lieu de son adjoint alors que Willy Makolo occupe le poste de secrétaire général. Au comité directeur se joignent directement Jacky Ndala chargé des relations avec les partenaires tandis que Virginie Lofembe tient les finances

et Tony Ndala chapeaute le département communication où œuvre notamment aussi Joe Bangato. En plus de cette équipe restreinte, il faut compter sur le dynamisme du comité élargi dont les membres se comptent parmi les journalistes et chroniqueurs des autres provinces du pays. Ce qui ramène l'effectif général de l'organisation de la machine Ndule awards à vingt-cinq personnes.

Pour sa septième édition, l'événement revient à Kinshasa après une longue escapade à Goma et Matadi qui ont abrité les éditions respectives de 2013 et 2014. Du reste, une brève rétrospective vidéo de ces deux éditions précédentes ont conforté les propos de Jacky Ndala sur l'envergure qu'a acquis entre-temps Ndule awards. Déplacer 70 personnes Kinshasa vers Goma et assurer leur retour ou encore 170 vers Matadi n'était pas une mince affaire. Sans compter le séjour pris en charge et la logistique de l'événement en soi. Donc, qu'importe les difficultés évoquées par manque de sponsor, il s'est trouvé des âmes charitables qui ont prêté main forte à l'organisation, notamment le gouverneur de l'ex-Bas Congo, Jacques Mbadu. Dès lors, un appel à sponsors a été

lancé en prévision de la 7e édition que l'organisation veut « grande et réussie » de sorte à célébrer à sa juste valeur la culture congolaise. Il a plu ici à Lolo Milolo de souligner que c'est cela la démarche première de Ndule awards. Et Milolo de renchérir alors : « La culture est l'essence des peuples. Renoncer à la sienne c'est cesser d'exister » quitte à rappeler qu'il convient de le garder à l'esprit.

Fort de sa vision initiale de mettre la presse autour d'un événement, Ndule awards a su relever le défi et entend maintenir le cap. Ce, quitte à toujours « célébrer les valeurs », a martelé Jacky Ndala. Il a rappelé aux journalistes présents qu'il s'agit avant tout d'une manifestation en leur honneur vu qu'ils en sont les initiateurs et organisateurs. Pour coller à la perspective sociale qui a été imprimée à l'événement depuis 2013, cette année Ndule awards a choisi pour thème « Paix et réconciliation nationale ». Ce, « au regard des enjeux politiques de l'an prochain ». À l'horizon 2016, il a donc paru opportun « d'annoncer de vive voix l'aspiration commune à la paix et à la réconciliation », a indiqué le chroniqueur.

Nioni Masela

DIVISION 1

Report du derby de Lubumbashi entre Lupopo et Mazembe

La mairie de Lubumbashi a évoqué son incapacité à assurer la sécurité lors du derby entre Lupopo et Mazembe à Lubumbashi. Cette rencontre ainsi qu'une autre prévues pour le week-end dans le cadre de la 5e journée du championnat national de football ont été reportées à une date ultérieure.

Organisatrice du championnat national de football – Division 1-, la Ligue nationale de football (Linafoot) n'arrive pas à se sortir de la problématique des reports de matchs de sa compétition. Alors que le calendrier prévoyait le derby de Lubumbashi entre le FC Saint-Éloi Lupopo et le Tout-puissant Mazembe pour le 11 octobre, cette rencontre a été reportée à une date ultérieure sur instruction de la mairie de Lubumbashi.

« Le match de Lubumbashi qui devait opposer Lupopo au TP Mazembe est différé parce que le maire de la ville de Lubumbashi venait de me saisir cet après-midi (ndlr mercredi) pour me dire que les conditions sécuritaires ne sont pas réunies pour que tous les matchs

de ce week-end soient organisés », a indiqué le président intérimaire du comité de gestion de la Linafoot, Jeef Kapondo, au cours d'une interview accordée à Radio Okapi. Outre donc le choc entre Lupopo et Mazembe, une autre rencontre qui devrait se jouer ce même week-end dans la capitale cuprifère congolaise entre New Soger et Lubumbashi Sport.

Ce report va une fois de plus perturber le calendrier des matchs alors que le président de la Linafoot, Jeef Kapondo, avait déclaré mordicus avant le coup d'envoi du championnat national que les reports ne seront plus de mise, sauf cas de force majeure. Par ailleurs, un nouveau règlement de la compétition stipule qu'en match arrêté pour une raison d'intempéries par exemple, il se poursuit quelques heures plus tard en se basant du nombre de minutes restantes.

Mais quoique le staff dirigeant de la Linafoot soit déterminé, les reports continuent de plomber le bon déroulement du championnat national de football.

Martin Enyimo

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS

Bientôt la fin de l'anarchie

Le ministère des Hydrocarbures a confirmé l'imminence de la promulgation d'une nouvelle loi sur l'importation, le stockage, la vente et la structure de prix des produits pétroliers et leurs dérivés.

À en croire de nombreux analystes, cette loi est indispensable pour restaurer l'ordre dans un secteur pris d'assaut par les privés qui ne respectent pas les normes strictes de sécurité dans la gestion des produits pétroliers, du reste, hautement inflammables. Les conditions de transport des produits pétroliers laissent à désirer, surtout à l'intérieur de la RDC. Profitant d'une réunion technique avec les pétroliers à Lubumbashi, la capitale de l'ex-Katanga, les autorités congolaises ont fait le tour des différentes stratégies à mettre en oeuvre pour améliorer les relations entre le gouvernement et les opérateurs économiques réunis au sein de la commission des hydrocarbures de la Fédération des entreprises du Congo de l'ex-Katanga.

L'autre grande nouvelle est le classement de la RDC parmi les pays producteurs de pétrole. Par cette reconnaissance internationale, le pays trouve un moyen de favoriser l'entrepreneuriat local dans un secteur dominé actuellement par les grandes firmes internationales. Pour y parvenir, le gouvernement a voulu avoir le feedback nécessaire des pétroliers. En effet, l'entretien qui a eu lieu dans la province cuprifère visait ni plus ni moins à réunir les desiderata de chaque pétrolier.

À l'issue des échanges, il y a eu plusieurs résolutions pour arriver à harmoniser les points de vue. L'on a suggéré la création d'un cadre de concertation permanent. Il faut maintenir le dialogue entre le ministère et les compagnies pétrolières. Le gouvernement appelle de tout ses vœux à la création d'un cadre de concertation entre le ministère des Hydrocarbures et les délégués des pétroliers.

Laurent Essolomwa

CHAN RWANDA 2016 – ÉLIMINATOIRES

La RDC et la RCA s'affrontent pour une place qualificative

Exemptée du tour préliminaire, la République démocratique du Congo (RDC) aura en face d'elle la République Centrafricaine, au tour des éliminatoires de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévue au Rwanda pour 2016.

C'est un quatuor arbitral ghanéen qui va officier, le 18 octobre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa la rencontre entre les Léopards locaux de la RDC et les Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine. Cette rencontre compte pour la phase aller des éliminatoires de la quatrième édition du Chan dont la phase finale se déroulera au Rwanda en janvier et février 2016. La Confédération africaine de football a dévoilé les noms des membres de ce corps arbitral le 9 octobre. Il s'agit de l'arbitre central William Selorm Agbovi, de ses deux assistants Dawood Brimah Yamdogo Ouedraogo et David Nelson Agvin (A2), et de l'arbitre protocolaire Daniel Nii Ayi Laryea. Le camerounais Marcel Njipendi Kuotu fera office de commissaire au



Florent Ibenge, sélectionneur des Léopards A et locaux de la RDC

match. Le match retour aura lieu une semaine plus tard à Bangui. Du côté congolais, la préparation débute le 12 octobre au stade Tata-Raphaël de Kinshasa. Le sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera, (qui n'ont pas fait le déplacement de Belgique pour superviser les Léopards A, à l'occasion des deux matchs amicaux Fifa contre le Nigeria et le Gabon), ont rendu publique une liste de vingt-six

joueurs évoluant naturellement au pays. En fait, les deux techniciens -qui s'occupent du staff technique des Léopards A- ont été sollicités par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) pour encadrer les Léopards locaux. C'est un groupe des joueurs qui jouent tous dans les clubs de la Division 1 (championnat national de football). Il n'y a donc aucun qui preste dans les clubs de division inférieur, po-

pulaires soient-ils. L'on compte donc onze joueurs de V.Club, six joueurs de Mazembe, cinq du Daring Club Motema Pembe (DCMP), deux joueurs de Shark XI FC, un du FC Saint-Eloi Lupo et un dernier de Sanga Balende.

Après sa victoire finale lors de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire, la RDC n'a plus atteint la demi-finale de cette compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. L'Afrique centrale dispose de trois places qualificatives. Outre la rencontre RDC-RCA, les deux autres places qualificatives se disputent, d'une part, entre le Cameroun et le Congo Brazzaville et, d'autre part, entre le Tchad et le Gabon.

Joueurs retenus...

Les vingt-six joueurs retenus sont les gardiens de but Matampi Vumi Leyi (DCMP), Kalambay Katembwe Auguy (Sanga Balende) et Landu Makiese Guelord

(V.Club) ; les défenseurs Issama Mpeko DJo (Mazembe), Baumeto Junior (FC ST Eloi Lupo), Kimwaki Mpela Joël (Mazembe), Bope Bokadi Merveille (Mazembe), Bompunga Botuli Padou (V.Club), Bangala Litombo Yannick (DCMP), Kasusula Kilicho Jean (Mazembe), et Lomanisa Kitambala José (V.Club). Les milieux de terrain convoqués sont Munganga Omba Nelson (V.Club), Gikanji Doxa (DCMP), Magola Mapanda Yves (V.Club), Lusadisus Basilua Guy (V.Club), Ngudikama Emmanuel alias Kila (V.Club), Tusilu Bazola Yannick (Mazembe), Kanku Madiata Trésor (Shark XI FC) et Kodi Milambo Ibrahim (DCMP). Et les attaquants Luvumbu Nzinga Héritier (V.Club), Makusu Mundele Jean-Marc (V.Club), Bayindula Nkongo Jimmy (V.Club), Tulenge Sindani Ricky (DCMP), Bolingi Mpangi Kilwa Cedric (Shark XI FC) et Kule Mbombo Richard (V.Club) font également partie de la liste publiée par Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera.

Martin Engimo

DIVISION 1/4^e JOURNÉE

DCMP conjure le sort face à V.Club

C'est la première victoire du Daring Club Motema Pembe (DCMP) sur son rival de toujours, l'AS V.Club, depuis 2007.

Les Immaculés de Kinshasa ont eu raison, le 11 octobre, au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, des Dauphins Noirs, au terme du derby de la capitale, en match comptant pour la quatrième journée du championnat national de football -Division 1- dans la zone de développement ouest. Une victoire suffisante d'un but à zéro, qui a en quelque sorte conjuré le sort, mettant fin à une domination de V.Club de sept longues années. En effet, la dernière victoire des Immaculés sur les Dauphins Noirs a été de deux buts à zéro. Et depuis, c'était la galère, le club a même connu une dissidence. Mais depuis plus d'une année, l'équipe se reconstruit, se remet et vient d'obtenir sa première grande victoire sur son rival de tous les temps.

Et cette trente-troisième confrontation entre les deux équipes en vingt et une éditions du championnat national devrait être sanctionnée d'une victoire du team vert et blanc afin d'égaliser le voisin au niveau statistique. En effet, chacune des deux équipes comptait désormais onze victoires alors qu'elles ont fait onze matchs nuls. Pour cette rencontre, le coach Mwinyi Zahera titularise Matampi Vumi Ley dans les buts. Dans le champ, on retrouve Bangala Litombo, Kipoyi, Tamla Aladji, Cissoko, Doxa Gikanji, Ricky Tulengi, Sanogo Abdul,



Junior Koné, Kevin Parsemain et Cissé Salif. L'entraîneur Florent Ibenge de l'AS V.Club a, pour sa part, placé Landu Makiese dans les perches, et dans le champ, Mabele Bawaka, Padou Bompunga, Thierry Kasereka, Lomalisa Mutambala, Machapa Oscar, Nelson Munganga, Héritier Luvumbu Nzinga, Guy Lusadisus, Jimmy Bayindula et Kule Mbombo Richard. La Ligue nationale de football a désigné l'arbitre Jean-Pierre Kabangu, fils de l'ancien arbitre Tshamala, pour officier cette rencontre ayant réveillé des passions à Kinshasa.

V.Club débute la partie en cherchant à confisquer le cuir. Du côté de DCMP, on résiste bien aux assauts de V.Club, en évoluant en contre-attaque. Et DCMP qui semble bien en

place tactiquement ouvre même le score à la 16^e minute par Sanogo Abdul, reprenant de la tête une balle arrêtée de Junior Koné. Après ce but, les joueurs de Mwinyi Zahera reculent beaucoup, ramenant très bas dans leur camp la ligne de récupération. Aussi s'exposent-ils à plusieurs offensives des poulains du coach Florent Ibenge. Mais Luvumbu Nzinga, Jimmy Bayindula, Lusadisus en première période, et ensuite Jean-Marc Mundele Makusu, Mukoko Batezadio (transfuge de Sanga Balende de Mbuji-Mayi) et Yves Magola en deuxième (entrés respectivement à la place de Kule Mbombo Richard, Jimmy Bayindula et Machapa Oscar) butent tous sur le gardien de but Matampi Vumi Ley de grand jour, désigné du reste



V.Club battu par DCMP, le 11 octobre, après sept ans d'invincibilité face à son rival de toujours

homme du match et bénéficiaire de la prime de deux mille cinq cents dollars américains offerte par l'ambassadeur Aziz Makukula de la Fédération congolaise de football association, alors que le défenseur Thierry Kasereka de V.Club se contente de mille dollars américains offerts au joueur fair-play de la partie.

DCMP sort donc vainqueur de cette rencontre physique.

Les joueurs de Mwinyi ont su répondre au défi physique et tactique, étant bien en place dans le match, même s'ils ont abandonné le ballon à l'adversaire. Au niveau du coaching, il y a eu trois remplacements également avec les entrées de Tony à la place du buteur Sanogo Abdul visiblement blessé, de Blaise Lelo Mbele

à celle de Cissé Salif et enfin celui de Kodi Milambo à la place de Tamla Aladji, afin de conserver le score et aussi être percutant au niveau offensif. L'on a noté les interventions défensives impériales de Yannick Bangala Litombo. Cette victoire est la quatrième consécutive du DCMP dans la zone de développement ouest. Les Immaculés sont leaders incontestés avec la totalité de points jusque-là (12 points).

Signalons que la rencontre a été interrompue pendant quelques secondes car certains supporters ont tenté d'envahir la zone neutre et il y a eu quelques jets de projectiles dont l'une a touché sans gravité Héritier Luvumbu Nzinga alors qu'il s'appretait à tirer un corner.

M.E.

Le terminal 2 de l'aéroport Antonio Agostinho Neto dédié aux vols internationaux

Inauguré dimanche par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso en compagnie de son épouse, Antoinette Sassou N'Gusso, la nouvelle aérogare de l'aéroport international Antonio Agostinho Neto a été dédié aux vols internationaux en partance et provenance de Pointe-Noire.

Construit par la société chinoise, China Jiangsu International pour un coût de plus de 41 milliards FCFA, toutes taxes comprises, ce joyau architectural sous forme de parallélépipède se veut une réponse à la croissance fulgurante du trafic annuel des passagers.

« L'édifice qui s'ouvre cet après-midi est un amas de valeurs qui imbrique modernité et authenticité, art et technologie. C'est ce type d'infrastructures qui ouvrent une nouvelle ère pour notre pays », a indiqué le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya représentant l'ouvrage.

Pour faciliter la fluidité des passagers, le nouvel-aérogare dispose de quatre entrées publiques et

tamment celle située au rez-de-chaussée consacrée au traitement des passagers comporte entre autres un hall de réception des bagages nanti de trois tapis à bagages ; une zone de tri bagages avec deux poteaux de triage, huit postes de contrôle pour la police d'immigration et de deux postes de contrôle médical.

Un terminal aux normes internationales

Afin d'offrir des meilleures commodités et éviter des longues queues des passagers au départ, le deuxième module est doté de 24 comptoirs d'enregistrement classiques contre un d'enregistrement des bagages hors format ; de quatre zones de commerce, une salle de prière, un local fumeur et



Le président de la République coupant le ruban symbolique DR

gers vers les aéronefs à l'arrivée comme au départ est assurée par quatre passerelles télescopiques

nationales en matière d'informations, de sécurité et de connectivité aéroportuaire, ce terminal est équipé de : 155 caméras de surveillance ; 77 écrans de téléaffichage ; 15 scanners ; 50 postes de défense incendie ; 372 détecteurs automatiques d'incendies et de bien d'autres appareils utiles. Selon le ministre Jean Jacques Bouya, la particularité de cette aérogare réside dans les ascenseurs panoramiques et des escalators conçus hors gabarit, mais aussi les chariots qui sont de marque Allemande Espresso acquis pour faciliter l'accès des passagers dans la zone d'embarquement.

Par ailleurs, en vue de conforter sa vocation d'aéroport de classe internationale, il est envisagé, côté piste, une extension et la mise aux normes Boeing B747-800 pour atteindre une superficie de 140.000 mètres carrés contre 49.000 actuellement.

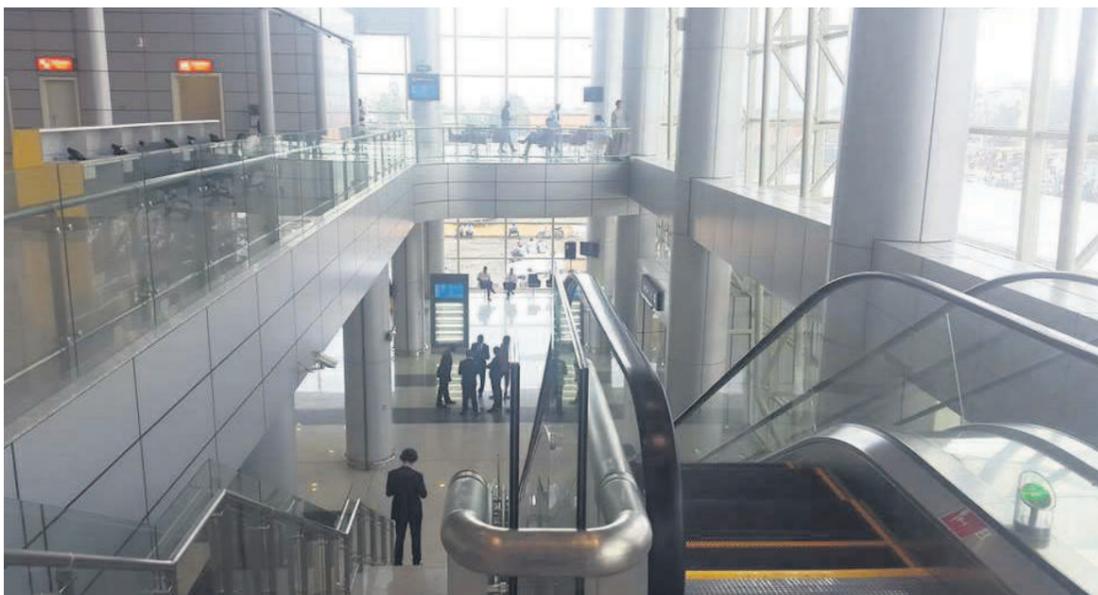
De même, le terminal 1 mis en

service il y a dix ans sera dédié aux vols domestiques, et bénéficiera d'une reconfiguration structurelle et de façade pour s'adapter et s'harmoniser avec le deuxième terminal.

Les travaux de construction de cette infrastructure aéroportuaire ont duré trois ans et ont pu mobiliser, globalement quelque 414 ouvriers et techniciens de plusieurs nationalités dont des Chinois, des Congolais, des Français, des Gabonais et des Sénégalais.

Notons que la visite du président de la République s'est poursuivie lundi avec l'inauguration des travaux d'extension des infrastructures de l'une des filiales de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), CSP ILOGS au port autonome de Pointe-Noire et une rencontre citoyenne avec les sages des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

**Guy Gervais kitina
et Severin Ibara**



Une vue de l'intérieur de la nouvelle aérogare de Pointe-Noire DR

d'une entrée VIP à ouverture automatique. Ces entrées no-

un local change nourrissons. La gestion des flux des passa-

fixées sur deux pré-passerelles qui se greffent au bâtiment. Conformément aux normes inter-

Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah publie la pièce de théâtre «Tout ou Rien»

Parue aux Editions LMI, la pièce «Tout ou Rien» de l'écrivain Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah a été présentée au public le 9 octobre au cours d'une rencontre et dédicaces organisées au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard à Pointe-Noire. La critique littéraire a été faite par Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.

«Tout ou Rien» est une pièce de théâtre écrite en 87 pages mettant au centre Monsieur Tout, Madame Ou et Monsieur Rien qui, au hasard d'une rencontre impromptue s'affrontent, discutent avec des propos parfois heurtés sur la vie de tous les jours mais s'évertuent à garder toute la lucidité pour former un triumvirat passionné et passionnant. La pièce de théâtre passe en re-

vue tous nos travers, que l'écrivain met à nu avant d'inviter ses semblables à plus d'humanisme. Selon Alphonse Nkala, critique littéraire, cette pièce de Lewa-let renferme des personnages ordinaires qui racontent une histoire ordinaire, tirée de la vie ordinaire. C'est une pièce de théâtre où s'imbriquent la comédie et des faits purement invraisemblables qui emportent notre imaginaire dans une rêverie chimérique.

Lewa-let plaide pour que Dieu soit le demiurge de la vie. Ainsi, il use des allusions, personnages et faits bibliques pour magnifier le très haut qu'il considère comme sauveur et protecteur. Pour Alphonse Nkala, l'ouvrage peut être inscrit dans la littérature chrétienne tant la prépondérance du vocabulaire chrétien est saisissante. Aspirateur à la paix, Lewa-let in-



Lewa-let Mandah dédicant son ouvrage à ses côtés Alphonse Nkala/ crédit photo Adiac

fractures sociales. Dramaturge de talent, comédien et metteur en scène émérite, les œuvres de Lewa-let Mandah oscille autour de la centaine de page a fait remarquer Maurice Loubouakou, l'éditeur avant de poursuivre qu'il est capable d'amener sa muse à une pagination plus importante puisqu'il a le talent et le culot pour le faire.

Les œuvres de Lewa-let sont un condensé d'une foultitude de modes de bienséances ressassées dans les mots, phrases et expressions « C'est une pièce qui corrige les

mœurs et met à nu les travers de notre société », a renchéri Alphonse Nkala. Encore appelé le Molière du Congo pour son goût affirmé vers les œuvres théâtrales, Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah a dirigé la troupe universitaire au Campus Enam à Brazzaville. Membre du salon littéraire Jean Baptiste Tati Loutard, il a été aussi élu à la tête du club littéro-scientifique Autopsie. Récipiendaire du Prix international de poésie Tchicaya U'tamsi et du prix Tchikounda de meilleur écrivain en 2000, il est membre de l'association action évangélique pour la paix et, est agent de la Société Getma. Les œuvres : Mon patron n'est pourtant pas un blanc (théâtre), les jalons (poésie), Apocalypse (théâtre) et Mon refuge font partie de ses publications antérieures.

Hervé Brice Mampouya

CÉDRIC NANITÉLAMIO

« Le court terme ne paie pas »

La Licence de la Confédération africaine de football (CAF) dont Cédric Nanitélamio est désormais titulaire, lui a ouvert l'esprit. Cet entraîneur de haut niveau souhaite que les dirigeants des équipes congolaises bâtissent des projets sur le moyen ou le long terme en vue d'assurer la progression du football national.

L'ancien entraîneur de Cara rêve gros après l'obtention de la Licence CAF. Il a souligné aux Dépêches de Brazzaville que ses ambitions ne sont pas seulement individuelles mais aussi collectives. Cédric Nanitélamio pense que les entraîneurs congolais doivent mettre en tête qu'ils ont désormais une lourde charge, de relever le niveau de notre football. « Hier lorsqu'il y avait match aux stades Massamba-Débat, Municipal et autres, il y avait le plein. Pourquoi aujourd'hui, ils ne se remplissent plus. Ce sont des questions qu'il faut se poser. Est-ce que c'est le niveau de nos joueurs ? Est-ce que c'est le niveau des entraîneurs ? Est-ce que c'est le manque du bon management du côté des dirigeants ? » s'est-il interrogé. L'entraîneur de la Jeunesse sportive de Talangaï a commenté que, redresser le niveau du football passe avant tout par l'encadrement et surtout la vision des dirigeants congolais. Il estime que nombreux sont les dirigeants qui mettent des

moyens sans pourtant qu'ils soient encadrés ni orientés.

« Ils doivent savoir pourquoi et comment investir au football. A partir de là, on fera appel à des techniciens pour mettre en place un projet sportif parce que c'est aussi important... Il faut projeter quelques choses à l'avenir. Qu'est-ce qu'on a comme projet. A partir du projet sportif on mettra un plan d'action qui fera de sorte que les clubs aient des bases et arrivent à faire quelque chose dans le futur. Ne pensons pas aujourd'hui mais pensons demain. Chez nous au Congo malheureusement, on travaille sur le court terme or le court terme ne paie jamais. C'est le moyen et le long terme qui donne les bons fruits ».

Il invite par ailleurs, les dirigeants à respecter les principes du recrutement. Celui-ci doit selon lui, commencer par l'entraîneur. Le président le recrute par rapport à ses ambitions et ses objectifs à travers un projet bien défini. c'est la meilleure option pour monter une équipe à la hauteur des ambitions. « Malheureusement chez nous au Congo tantôt on commence à recruter les joueurs. On a déjà fait un recrutement, ce n'est qu'après qu'on appelle le coach. Imaginez si l'entraîneur qui vient n'est pas d'accord avec le recrutement que vous avez fait, c'est quelque chose qui ne colle

pas avec la réalité et du coup l'entraîneur est viré », a expliqué l'ancien entraîneur de Tonogo football club.

Ses débuts en entraînements

Aujourd'hui l'entraîneur Cédric Nanitélamio n'a pas eu les qualités nécessaires pour devenir joueur de haut niveau comme les autres si bien qu'il a du respect pour tous ses joueurs de haut niveau que ça soit en première ou en deuxième division congolaise ou partout dans le monde. « Ce n'est pas facile. Je rêvais de jouer au ballon mais je n'ai pas réussi ». Madienguela Madis, Gaston Tchiangana, Eloi Mankou, et Clément Masmamba au niveau national, puis Dick Advocaat, le Néerlandais Crujff et le Français Aimé Jacquet sont les entraîneurs qui lui ont donné le goût de l'entraînement.

Il se lance dans ce métier en 2006 en s'occupant d'une équipe des jeunes dans la commune de Bacongo qui jouait en arrondissement avant de la placer en division intermédiaire notamment la plus basse. Il monte d'un cran en s'occupant de l'encadrement technique de la Jeunesse sportive de Brazzaville avec le président René. Il réussit à maintenir cette équipe en deuxième division avant de s'engager en faveur du Centre de formation gagnant des matches et trophées (CFG-



Cédric Nanitélamio, demi-finaliste du championnat national 2012 avec la JST et demi-finaliste de la Coupe du Congo 2013 avec le Cara (photo Adiac)

MT) qu'il l'a qualifié au play off. Dans le souci d'approfondir ses connaissances, Cédric Nanitélamio se montre très actif dans les différents cours d'entraîneurs et des stages avec le Centre d'études et sport La Djiri avec l'Individual football coaching. Le travail avec les Italiens lui ouvre les portes du haut niveau d'autant plus qu'il s'engage avec la jeunesse sportive de Talangaï en tant qu'adjoint de Sylvain Kouakou. Cédric Nanitélamio se montre à la hauteur. Après le départ de Kouakou, il restera pour un temps réduit entraîneur principal de cette équipe jusqu'à l'arrivée de Ndoumbé Makaya avant d'assurer une fois de plus l'intérim. « Et puis vient l'étape de Cara et je pense que c'est là où le monde m'a découvert », a-t-il témoigné.

Aujourd'hui, il fait partie des 31 entraîneurs congolais ayant satisfait à la Licence CAF pour des ambitions bien plus claires : « Mes ambitions sont de faire qu'on soit des entraîneurs de qualité capable de gérer un groupe, capable d'amener des bons résultats sur le plan national et international. Au finish c'est que comme tout entraîneur, le rêve c'est de ramener un jour à ce pays des médailles et coupes sur le plan continental tant en club qu'en équipe nationale ou encore de représenter la Nation en qualité d'entraîneur dans un club étranger ou une nation étrangère. » Pour cette saison, « Nanit » affirme être disponible à toute équipe qui sera à mesure de travailler avec moi affirmant par ailleurs qu'il n'a pas été viré par la JST.

James Golden Eloué

DISPARITION

L'artiste Guy Léon Fylla conduit à sa dernière demeure

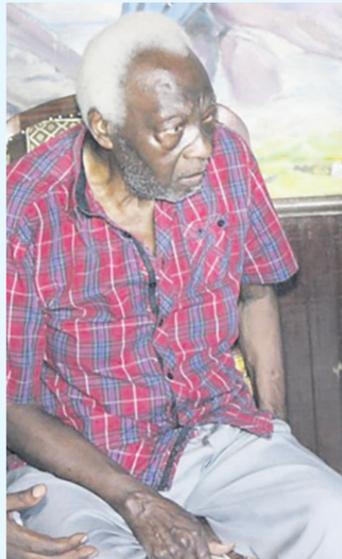
Le village s'appelle Tékassala. Il est situé non loin de Nganga Lingolo. C'est ici que le peintre, musicien et chef d'orchestre Guy-Léon Fylla a été inhumé en début d'après-midi, ce 12 octobre 2015.

Bien avant son inhumation, les responsables du ministère de la Culture et des arts, les artistes, les parents, amis et connaissances se sont recueillis devant la dépouille mortelle de l'illustre artiste, exposée au domicile familial, à Mougali, quatrième arrondissement de Brazzaville. A suivi la messe à la Cathédrale Sacré-Cœur.

L'illustre artiste est demeuré, jusqu'à sa mort le 1er octobre 2015 à 86 ans, le doyen des artistes congolais.

Né le 11 avril 1929 à Élisabetha, rebaptisée Lokutu, au Congo-Belge, Guy-Léon Fylla, est le dernier d'une famille de trois enfants. C'est à l'école Sainte-Jeanne d'Arc à Brazzaville qu'il débute ses études en 1937.

Entre 1965 et 1967, il est sur le banc de l'école au Centre



d'enseignement supérieur de Brazzaville. Il participe à la vie musicale et à celle de la peinture au Centre d'arts de Mougali où il est professeur et directeur de l'école de peinture et de musique. Guy Léon Fylla enseigne le dessin, l'histoire de l'art, la théorie musicale et la guitare. Il sera désigné en 1966, délégué permanent du Congo au premier Festival mondial des arts Nègres à Da-

kar. Guy Léon Fylla a connu une brillante carrière administrative dans le secteur pétrolier (Agip-Congo, Hydro-Congo) où il a occupé différents postes administratifs de 1967 à 1978, notamment chef du personnel et chef de vente adjoint. De 1978 en 1992, il est successivement secrétaire exécutif de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac), professeur à l'École nationale des beaux-arts (Cours d'anatomie artistique, l'histoire de l'art, la guitare, le saxophone) ; président du Conseil national de l'Union nationale des musiciens congolais (Unmc), président des peintres indépendants, et de la mutuelle des peintres.

En politique, il a occupé les fonctions de conseiller de la République pendant la transition de 1992. Guy Léon Fylla a reçu plusieurs médailles : l'or, le vermeil, l'argent, le chevalier du mérite congolais et divers prix dans le domaine de la peinture.

Bruno Okokana

JOURNÉE FIFA

Le Congo affronte le Bénin ce mardi à Massamba-Débat

Le Congo affronte, ce 13 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville, les Ecureuils du Bénin dans un match amical international qui lui permettra de préparer la rencontre du mois de novembre contre l'Éthiopie dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018. L'équipe pro des Diables rouges profitera également de ce match pour améliorer son classement FIFA. Les Diables rouges occupent actuellement le 49^e rang au niveau mondial et le 8^e au plan africain devant l'Égypte, le Nigeria, la Guinée et la République démocratique du Congo.

Le samedi, les Diables rouges A' et les Panthères du Gabon A' avaient fait jeu égal 1-1, le 10 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire, lors d'un match amical international comptant pour la journée FIFA.

Les Congolais avaient bien entamé la rencontre en ouvrant le score dès la 29^e minute par Kader Bidimbou. Les Diables rouges ont ensuite laissé échapper cet avantage à cause d'une faute de main de Gloire Dibata dans la surface de réparation. Axel Meye Mendong a transformé le penalty en but à la 81^e minute. Cette rencontre visait à préparer le dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Le Congo se déplacera à Yaoundé en vue d'affronter le 18 octobre le Cameroun dans le cadre de la phase aller du dernier tour des éliminatoires du CHAN 2016. Le match retour étant prévu pour le 25 octobre.

James Golden Eloué